

N°3 - ÉDITION AUTOMNE/HIVER 2021-2022

La niOthe

BULLETIN MUNICIPAL D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

©MAGGY PHOTOGRAPHIES



www.aixvillemaurpalis.jimdo.com

Sommaire

4 *Trombinoscope* 

5 *Territoire* 

7 *Environnement* 

11 *La Collégiale* 

13 *Social* 

15 *Bien vivre* 

16 *Scolaire* 

19 *Crèche* 

20 *Périscolaire* 

21 *Ados* 

22 *Lecture publique* 

24 *Convention* 

26 *Communication* 

28 *Nature* 

32 *Brèves* 

34 *Expo Unesco* 

35 *Voirie* 

36 *Événements* 

39 *Associations* 

41 *Tournefeu* 

42 *Ehpad* 

43 *Festivités du jubé* 

44 *Action* 

45 *Souvenirs* 

46 *État civil* 

47 *Expression politique* 

48 *Office de tourisme* 

édito

À l'orée de cette année 2022, je ne reviendrai pas sur l'année écoulée évoquée dans notre « Feuille » de décembre.

Ces premiers mois vont être focalisés sur le plan national sur les échéances présidentielles des 10 et 24 avril prochains.

Dans la lignée des illuminations de Noël venues créer une atmosphère festive devant nos mairies, le marché de Noël et les initiatives des associations ont pu être maintenues.

Notre équipe prévoit de renouveler les événements initiés en 2021, comme la « fête de l'étang », la « fête du parc » entre autres événements. Ces moments sont primordiaux pour rassembler et faire connaître notre territoire.

Un bilan de l'avancée de nos projets sera fait dans le courant du premier semestre, quand nous aurons eu les différents retours, des institutionnels, de l'État, des financeurs, etc... en résumé les clés qui valideront leur réalisation concrète.

Un grand regret, pour mes collègues et moi-même, l'absence de cérémonies de vœux, ainsi que les réunions publiques que nous n'avons toujours pas pu mettre en place pour les raisons que vous connaissez.

Il me reste à remercier tous nos collègues des services administratifs et techniques qui œuvrent à nos côtés au fil des jours et qui restent au service de notre bien commun sous toutes ses formes.

Mes collègues se joignent à moi pour vous souhaiter nos bons vœux en ce début d'année 2022.

Croyez en notre dévouement,

Roland Broquet et son équipe.



La N'Otthe d'AVP

Journal de la commune nouvelle
Aix-Villemaur-Pâlis

n° 3 - AUTOMNE/HIVER 2021-2022

Mail : mairie.avp@aix-villemaur-palis.fr

Site officiel : www.aixvillemaurpalis.jimdo.com

Directeur de la publication : Roland BROQUET

Comité de rédaction : Commission communication

Crédits photos : Maggy Photographies et l'équipe municipale.

Dépôt légal : 26-356/o

Imprimerie La Renaissance labellisée Imprim'Vert.

Votre nouveau conseil Aix-Villemaur-Pâlis

Majorité Municipale 2020/2026



M. le Maire
Roland BROQUET



**Maire délégué
Aix-en-Othe**
Romain ARNAUD
*Transition énergétique/Commerce
et Tourisme/Services publics*



**Maire déléguée
Pâlis**
Anne-Lise DURAND



**Maire délégué
Villemaur-sur-Vanne**
Emilien BIGNON
*Événementiel/Amélioration
du cadre de vie*



Christie DEZERT
*Scolaire
Enfance-Jeunesse*



Bernard SADY
Finances/Culture



Claire ADAM
*Social/Aînés et
Santé/Solidarité*



Pascal RANC
*Entretien et
sécurité/Voirie*



Maggy CARON
*Communication/
Nouvelles
technologies*



Emeline De Bruin
*Scolaire et Ados
Enfance-Jeunesse*



Philippe GOFFART
*Forêts-Chemins et
Milieux aquatiques*



Vanesse
CHEVALLIER
*Sports-Loisirs et
Associations*

Adjoints au maire



Alain
NOUGARET



Edith
L'HOSTE



Sabrina
GUYON



Agnès
RAGOT



Sophie
MASSIASSE



Estelle
MIGNOT



Pierre
BAILLY



Julien
GOFFART



Johann
DE BRUIN



Eléonore DE
FRESCHVILLE



Claude
LAPIERRE



Pierre
MARCHAL

Conseillers avec délégations

Conseillers municipaux



Gérard
TRUTAT



Sylvie
VÉLUT



Florent
GAUROS



Séverine
BROQUET



Gérard
DUPUIS

Conseillers municipaux de l'opposition

RESTONS
EN
CONTACT !

Le maire d'Aix-Villemaur-Pâlis et les maires délégués sont à votre disposition.

Pour tous vos commentaires ou suggestions, vous pouvez prendre rendez-vous avec :

Le maire d'Aix-Villemaur-Pâlis, Monsieur Roland BROQUET, en appelant la mairie d'Aix-en-Othe au 03.25.46.75.00.

Le maire délégué d'Aix-en-Othe, Monsieur Romain ARNAUD, en appelant la mairie d'Aix-en-Othe au 03.25.46.75.00.

La maire déléguée de Pâlis, Madame Anne-Lise DURAND, en appelant la mairie de Pâlis au 03.25.40.57.25.

Le maire délégué de Villemaur, Monsieur Emilien BIGNON, en appelant la mairie de Villemaur-sur-Vanne au 03.25.40.55.03.

Territoire

Approche politique

L'actualité politique de ce début d'année va, sans nul doute, être focalisée sur les échéances présidentielles 2022.

Pour notre part, nous ferons un focus sur les différents projets initiés par l'État, pour combattre la pandémie, relancer l'économie, et développer nos territoires, afin de sauver notre ruralité dans un premier temps et la revigorer, si les moyens nous en sont donnés. Exemple : le projet mis en place sur nos territoires, et le manager « centre-ville » : actions soutenues par le dispositif « Petites villes de demain » et financées pour partie par la Banque des Territoires.

La plupart de nos projets restent à mettre en œuvre.

- La requalification du centre-bourg (rues Brossolette, Tricoche Maillard, place de l'église, etc...),
- La réhabilitation du parc des Fontaines,
- La modernisation de l'éclairage public avec passage aux « leds »,
- Les travaux sur les bâtiments communaux (mise aux normes « transition énergétique », expertise sur les chaudières et les modes de chauffage).

Mais d'autres projets en relation avec les associations, œuvrant sur le territoire de l'intercommunalité, devraient connaître un développement comme **les locaux d'Épisol, le complexe sportif ou encore l'étang de Villemaur.**

Le Projet de Vélovoie « Troyes/Sens », initié par : les départements Aube et Yonne, les deux régions, la communauté d'Agglomération TCM et du côté icaunais l'Agglomération du « Grand Sénonais » et la communauté de communes « Vanne Yonne » autour de Villeneuve l'Archevêque, est bien engagée quant au tour de table, avant les négociations avec la SNCF. Reste à convaincre notre communauté de communes !

Il en est de même pour les études sur le « bassin d'apprentissage » !

Invité au « Lancement de Projet de Territoire » de TCM (Troyes Champagne Métropole), j'ai pu suivre les interventions de Philippe DESSERTINE et Patrice RAYMOND, qui ont présenté pour le premier, un panorama de la situation économique planétaire, avec le poids de la Chine dorénavant, l'Inde demain et la faiblesse du pôle européen en face de ces « géants ».

Nos économies nationales et européennes vont devoir faire preuve de beaucoup de réactivité et d'initiatives pour exister.

Cela se traduit sur nos territoires, comme le laissait entendre Patrice RAYMOND, par une nécessité de trouver des solutions « associatives » en premier. Nos intercommunalités ou communautés d'agglomération doivent mettre en place, avant toute chose, un état d'esprit, qu'il traduit en 4 axes majeurs :

- **Développer « une confiance partagée »,**
- **Reposant sur le « gagnant / gagnant »,**
- **Dans le cadre d'un « avenir commun »,**
- **Mettant en avant des outils « validés par tous ».**

Ce schéma, sur notre communauté de communes du pays d'Othe, possède déjà l'outil principal, puisque son projet de territoire peut s'appuyer sur celui du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), validé en 2019. À quelques ajustements près, nous n'avons plus qu'à prioriser les actions et actionner les différents leviers proposés par l'État pour préparer le demain de notre territoire.

Si les élus de notre communauté de communes acceptent de suivre le schéma proposé par Patrice RAYMOND, nous pouvons envisager avec optimisme l'avenir de notre territoire.

Demain, sans nul doute, les intercommunalités seront les partenaires obligatoires sollicités par l'état, les régions et les départements, pour réaliser les « projets de territoire ».

La réussite de ces projets dépendra en grande partie de la volonté que les élus mettront à travailler ensemble au service des collectivités, en un mot au service de nos populations. **Nous pensons, entre autres à la recherche de médecins que nous avons initiée il y a plus d'un an...**

Au fil des mois, depuis octobre 2020, au contact de notre cellule de recherche de médecins, nous avons découvert des réseaux, qu'ils soient praticiens, étudiants, élus, etc... C'est en activant la synergie entre ces différents milieux, que des solutions peuvent surgir. Nous avons bon espoir et au risque de me répéter « si nous ne cherchons pas, nous ne trouverons pas ! Si nous cherchons, la chance peut, peut-être, nous sourire. »

2022 nous l'espérons nous verra dotés de praticiens, sachez que nous y travaillons avec acharnement.

QUID DE LA VÉLO VOIE ?

À la différence d'une piste cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, une voie verte est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés : vélos, piétons, rollers et parfois cavaliers.

Les voies vertes sont bien souvent aménagées sur les chemins de halage des canaux et rivières, d'anciennes voies ferrées désaffectées ou des routes forestières.

Circulation non-motorisée uniquement.

Les voies vertes constituent des parcours dédiés à de nombreux moyens de déplacement non-motorisés ! Les Vélos à assistance électrique sont admis.

À vélo, à roller, à cheval, pour les personnes à mobilité réduite ou simplement à pied, chacun se déplace à son rythme sur une voie verte

Ces aménagements facilitent une mobilité douce et verte, symbole du «slow tourisme». Merci de respecter les usages de chacun tant que ceux-ci ne sont pas motorisés.

Chemins de halage, anciennes voies ferrées...

Les voies vertes sont de parfaits parcours pour traverser de splendides lieux : anciennes voies de chemin de fer en pleine nature avec leurs viaducs, chemins de halage le long des canaux et rivières de France, et bien d'autres !

Ces aménagements doux, intégrés au paysage, à l'environnement sont de vrais moments de plaisir !

Les voies vertes sont adaptées à de nombreux usages : rejoindre son travail, se déplacer lors d'un voyage vélo ou en sortie à la journée.

Source : <https://www.francevelotourisme.com/>

*Une vélovoie :
pourquoi pas nous ?*

ÉTUDE FLASH

RÉALISÉE PAR LA BANQUE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE DES PETITES VILLES DE DEMAIN ET DU RECRUTEMENT D'UN MANAGER DE CENTRE-BOURG POUR AIX-EN-OTHE

Ce diagnostic prédictif flash de la résilience commerciale des centres-villes et centres-bourgs est une première réponse apportée par la Banque des Territoires aux collectivités engagées dans le programme Petites Villes de Demain. Cette intervention flash (<12 jours d'intervention) a plusieurs ambitions :

- › faire un état lucide de la situation du commerce et de l'artisanat de vitrine dans son contexte urbain et concurrentiel et de l'impact éventuel de la crise sanitaire,
- › identifier les initiatives vertueuses et les mesures engagées, historiques ou plus récentes, par le territoire et ses acteurs,
- › sensibiliser les élus concernés aux nouveaux enjeux et partager une culture commune,
- › et produire des premières recommandations.

Une enquête réseaux sociaux à destination des habitants, actifs ou visiteurs du territoire. **Cette enquête a eu lieu entre le 22 et 24 octobre 2021.**



VERBATIMS

"Il faudrait davantage végétaliser le centre-ville et organiser plus d'animations"

"Il faudrait engager une véritable campagne de marketing territorial, nous sommes à moins d'une heure de Paris !"

"Il faudrait plus de temps forts (animations) répartis sur l'année"

"Il faut remettre en place la commission de marché"

"Il manque de la diversité de restauration"

"Il faut mettre plus en lumière les commerçants et producteurs locaux avec une communication attractive"

"Il manque de la signalétique commerciale"

"La COVID a été une chance pour les commerces de proximité du centre-ville nous avons retrouvé, voire gagné une nouvelle clientèle avec les parisiens qui sont venus acheter beaucoup de résidences secondaires ici"

"Il faut revoir la gestion du stationnement"

"Il faut valoriser les halles"

"Certains porteurs de projet extérieurs veulent se lancer mais ont peur de le faire"

LES ENJEUX ET LES PREMIÈRES RECOMMANDATIONS

Manager de centre-ville : un métier central

En proie à une crise sans précédent, le commerce de centre-ville fait l'objet, depuis une dizaine d'années, d'une attention accrue de la part des pouvoirs publics.

Le métier de «Town Manager» existe pourtant depuis les années 90. Importé de Belgique et d'Angleterre, le manager est, à l'origine, essentiellement en charge de la politique d'animation commerciale de la ville. Ce « factotum » occupe aujourd'hui une position centrale dans la vie de la cité. Selon les observateurs, et malgré des intitulés de poste très différents, 200 à 300 professionnels occupent des fonctions de management de centre-ville, de commerce ou de territoire.

Véritable pierre angulaire du dispositif, il doit non seulement jouer le rôle d'interface entre les commerçants et les responsables économiques et politiques mais il est également associé par ces derniers aux grandes réflexions sur l'avenir du centre-ville : stationnement, PDU (plans de déplacements urbains), sécurité, embellissement, etc ...

Les modèles belges notamment encouragent fortement les structures de management de centre-ville associatives, indépendantes et partenariales, dans lesquelles sont représentés les acteurs publics et privés.

- ✓ Une vacance commerciale acceptable mais à surveiller
- ✓ Une offre commerciale relativement complète
- ✓ Un positionnement stratégique « chef lieu de communauté de communes » incluant une zone de chalandise plus large que la commune
- ✓ Localisation proche de Paris (tourisme vert, actifs)
- ✓ Des retombées économiques en centre-bourg liées à l'implantation de nouveaux résidents (post Covid19), mais également aux équipements, aux loisirs, au tourisme « vert », via des commerces à créer
- ✓ Le développement d'une offre commerciale complémentaire permettant de renforcer le poids du centre-ville (diversification restauration, hybridation d'activités...)



- ✓ Une rue dévitalisée (rue des Vannes)
- ✓ Une organisation spatiale pénalisant la dynamique commerciale : un linéaire très étroit, routier et parfois discontinu,
- ✓ Un manque d'espaces de détente / respiration aux usages définis
- ✓ Des façades et devantures vieillissantes
- ✓ Un manque d'offre de restauration / café
- ✓ Développement de la zone commerciale incluant une perte de flux pour le CV
- ✓ Le développement de la consommation sur internet, vs des commerçants encore très peu impliqués

PRINCIPALES MISSIONS DES MANAGERS DE CENTRE-VILLE / COMMERCE

PRINCIPALES MISSIONS & PERTINENCE D'INTERVENTION À AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

Stratégie et outils de développement commercial

Droit de préemption commercial, droit de préemption urbain, opérations de maîtrise foncière / partage immobilier, documents de planification commerciale...



Projet urbain et amélioration des facteurs de commercialité

Transport, accessibilité, stationnement, qualité des espaces publics, devantures, enseignes, mobilier de terrasses, gestion et suivi des marchés non-résidentiels...



Implantation

Avs CDAC, salons de l'immobilier commercial, démarche d'enseignes, accueil des porteurs de projets, collaboration avec des opérateurs privés et agents immobiliers, négociations avec les propriétaires de locaux commerciaux...



Actions de promotion / communication / événementiel

Elaboration, mise en place et suivi d'un programme d'animations pour le territoire, actions de fidélisation de la clientèle, réseaux sociaux, relations avec la presse...



Connaissance et analyse de l'offre et de la demande

Recensement des activités, vacants, veille loyers, enquêtes, veille réglementation...



Structuration, animation et évaluation de l'action collective

Structuration et accompagnement des associations de commerçants, accompagnement individuel des commerçants, recherche de nouveaux partenaires et de financements pour le management de territoire, organisation de la concertation avec les commerçants...



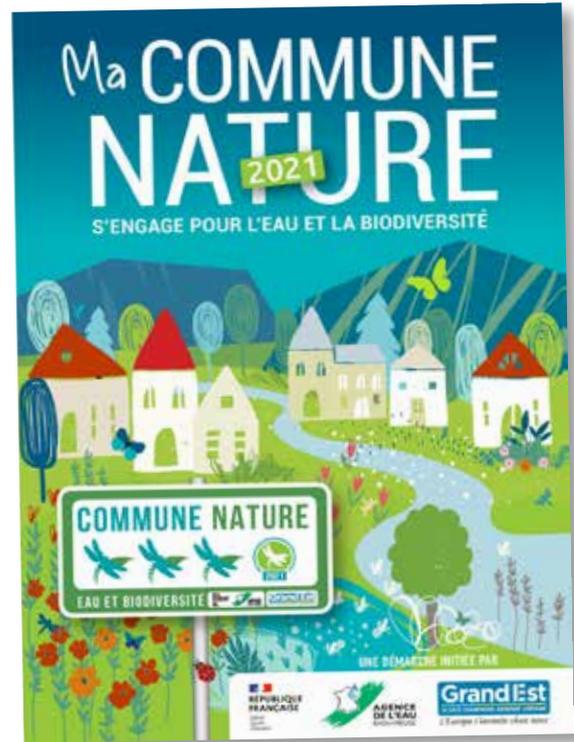
Environnement



Notre première LIBELULLE !

Dans le cadre de l'opération « Commune Nature » nous avons eu le plaisir de recevoir début décembre notre première libellule !

Celle-ci récompense les communes qui s'impliquent dans une démarche « zéro pesticide » et de préservation de la biodiversité et de la qualité des eaux.



4 NIVEAUX DE DISTINCTION

pour valoriser les bonnes pratiques



NIVEAU 1

- Respect de la loi Labbé modifiée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte
- Respect de la réglementation en vigueur relative à l'utilisation de produits phytosanitaires
- Signature de la charte régionale avec délibération à l'appui
- Formalisation d'un document technique allant dans le sens du « zéro pesticide » ainsi que les outils permettant d'atteindre les objectifs visés
- Sensibilisation des élus
- Formation des agents dédiés aux espaces verts aux méthodes permettant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et la maîtrise des techniques alternatives aux traitements chimiques
- Sensibilisation du grand public à la démarche



NIVEAU 3

- Suppression, depuis au moins un an et pour les 3 années à venir, de l'utilisation de la totalité des produits phytosanitaires y compris des produits de bio contrôle, des produits à faible risque et des produits autorisés en agriculture biologique sur l'ensemble des espaces
- Suppression des produits anti-mousse sur les espaces extérieurs
- Mise en place des principes d'une gestion différenciée pour l'entretien des espaces
- Initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité et de restauration des ressources en eau de la collectivité
- Communication régulière auprès des autres gestionnaires susceptibles d'entretenir des espaces verts



NIVEAU 2

- Non utilisation, depuis au moins un an, de produits phytosanitaires autres que les produits de bio contrôle, produits à faible risque et/ou produits autorisés en agriculture biologique
- Formalisation d'un plan de gestion différenciée ou tout autre document technique décrivant les modalités de gestion des différents espaces
- Sensibilisation des services techniques communaux
- Communication auprès de la population sur la démarche



NIVEAU "BONUS"

- Bonne connaissance de la biodiversité du territoire
- Amélioration et progression continue dans la démarche de reconquête et de préservation de la biodiversité initiée au niveau 3
- Intégration de la biodiversité dans les politiques/ domaines de compétence de la collectivité
- Réalisation ou émergence d'actions liées à la biodiversité et valorisation des projets
- Sensibilisation des citoyens et des actions de communication / animation auprès des scolaires / soutien aux enseignants / formation des élus-agents sur la biodiversité...

COMMUNE NATURE... C'EST QUOI ?

L'ambition partagée par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse est de préserver et d'améliorer la qualité des eaux et d'accroître la biodiversité en s'appuyant sur la dynamique de territoires.

La distinction Commune Nature concerne les 5 000 communes ou communautés de communes du Grand Est. Elle vise à les amener vers de nouvelles pratiques en matière de non-utilisation de pesticides pour la gestion des voiries, des espaces verts et autres espaces publics.

UNE DÉMARCHE VALORISANTE

Au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent aux collectivités en la matière, la distinction Commune Nature offre l'opportunité de faire reconnaître leur engagement, l'implication de leurs équipes, les solutions mises en œuvre... auprès des habitants de plus en plus sensibilisés à la protection de leur environnement.

UN NIVEAU SUPPLÉMENTAIRE POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ

En complément des 3 niveaux historiques, le dispositif Commune Nature revient cette année avec une nouveauté : la création d'un niveau "bonus" permettant l'intégration de critères plus ambitieux en matière de biodiversité : adaptation au changement climatique, développement de la nature en ville, limitation de l'imperméabilisation des sols, création de couloirs écologiques...



« S'engager dans la démarche, c'est faire reconnaître sa mobilisation. »

LES GESTIONNAIRES D'ESPACES DANS LA DÉMARCHE

Les gestionnaires d'espaces, tels que les centres hospitaliers, les Parcs Naturels Régionaux, les collèges et les lycées, peuvent également prétendre au dispositif Commune nature. Les lauréats "espaces nature" recevront un visuel spécifique.



585 COMMUNES ET GROUPEMENTS DISTINGUÉS

48 ESPACES NATURE DISTINGUÉS

341 AUDITS RÉALISÉS EN 2019

2012 LIBELULLES DÉCERNÉES DEPUIS 2011

Environnement



Le printemps arrive : préparez-vous !

Le 20 mars prochain c'est le printemps : le moment idéal pour vous occuper de vous et de votre « chez vous » tranquillement. Il ne fait ni trop froid, ni trop chaud, et la météo nous permet parfois un peu plus de liberté par rapport à l'hiver. Le printemps est le moment idéal pour préparer son jardin ou son potager lorsqu'on en a un. D'ailleurs c'est aussi le moment idéal pour bricoler avant les fortes chaleurs de l'été.

Avant le printemps, occupez-vous de votre jardin

Comment préparer votre jardin pour le printemps ?

Lorsque vous avez la chance d'avoir un jardin, il faut bien évidemment vous en occuper.

- ✳ Il faut dans un premier temps, vous occuper d'arracher à la main les mauvaises herbes qui auraient poussé durant l'hiver.
- ✳ Cette méthode vous permettra d'une part de ne pas dégrader votre gazon et est d'autre part parfaitement écologique.

✳ Scarifiez votre pelouse, afin d'éviter que les mousses dues à l'humidité ne prolifèrent.

✳ Comblez les trous faits dans votre pelouse.

Vous pouvez, par exemple, planter à nouveau de l'herbe en utilisant de l'engrais bio. Au passage, un peu d'engrais bio sur l'ensemble de votre pelouse ne pourra lui faire que du bien.

PLANTEZ AU PRINTEMPS

Que vous ayez un potager ou non, le printemps est le moment idéal pour planter certains légumes et aromates. Le début du printemps est donc le moment idéal pour les semis dans votre jardin ou potager.

Exemples de légumes à planter au printemps :

1. L'artichaut
2. L'asperge
3. L'aubergine
4. La carotte
5. Les choux (choux-fleur, choux de bruxelles, etc)
6. Le concombre
7. Le haricot
8. La laitue
9. La tomate (en fait c'est un fruit)
10. La betterave

Exemples d'aromates à planter au printemps :

1. L'aneth
2. Le basilic
3. La camomille
4. Le cerfeuil
5. La ciboulette
6. La coriandre
7. Le cumin
8. L'estragon
9. La mélisse
10. La menthe
11. L'origan
12. Le persil



PRINTEMPS RIME ÉGALEMENT AVEC TONTE DE PELOUSE

Ne ramassez pas l'herbe lors de votre 1^{er} passage de tondeuse. En effet, l'herbe étant riche en azote, le gazon de votre pelouse ne s'en portera que mieux !

Prévoyez en début de saison de passer la tondeuse tous les quinze jours.

IL FAUT DÉSORMAIS TAILLER VOS HAIES ET VOS PLANTES

Vous vous êtes occupés du jardin et de votre pelouse, il vous reste désormais à vous occuper de tailler vos haies, plantes et certaines fleurs.

Dès le moment où les périodes de gel ne sont plus à craindre, vous allez désormais pouvoir rafraîchir vos plantes afin qu'elles respirent un peu.

LES OUTILS

Quoiqu'il en soit, avant de vous lancer dans tous ces travaux printaniers, prenez soin de faire le tour de vos outils. Aiguiser, huiler, nettoyer, car sans bons outils, votre jardinage n'en sera que plus compliqué.

LE MÉNAGE DE PRINTEMPS, À NE PAS NÉGLIGER

✱ C'est le moment de faire un grand nettoyage

L'hiver, n'est pas vraiment la saison idéale lorsqu'il s'agit de nettoyer. Avec l'arrivée du printemps, vous allez désormais pouvoir aérer votre maison plus facilement. Ouvrez les fenêtres et faites respirer votre intérieur, tout en vous occupant de votre extérieur : vitres et fenêtres pour commencer.

N'oubliez pas le changement d'heure
Le 26 mars
on passe à l'heure d'été



✱ Organisez vous méthodiquement

- 1 D'abord rangez, donnez, ou jetez : il faut optimiser l'espace et les rangements.
- 2 Nettoyez les murs, ou refaites votre papier peint : pourquoi ne pas en profiter pour changer la déco ?
- 3 Nettoyez les tapis et la moquette : aspirateur et shampooinage à prévoir
- 4 Nettoyez vos vitres et fenêtres : quel plaisir d'avoir des vitres bien transparentes !
- 5 Occupez-vous de la salle de bain puis de votre cuisine
- 6 Prenez soin de vos meubles et de vos appareils électroménagers. Faites le tour de votre frigo/ congélateur pour trier ce qui n'a plus besoin d'y être.
- 7 Et pour finir : nettoyez le sol, aspirateur et serpillière seront vos meilleurs alliés !
- 8 Après tout ça, laissez ouvertes vos fenêtres afin d'aérer votre intérieur.

✱ Quelques astuces de grand-mère :

- 1 Pour nettoyer votre sol des marques tenaces : laissez reposer un peu de vinaigre blanc sur les taches, puis nettoyez le tout à l'aide de savon noir.
- 2 Si votre sol est en moquette, un nettoyage à la vapeur devrait largement suffir.
- 1 Pour la salle de bain : si vous souhaitez faire disparaître le tartre, un peu de vinaigre blanc mélangé à du sel et le tour est joué.
- 1 Pour votre cuisine : faites disparaître les traces de graisse à l'aide d'un oignon que vous frotterez sur les traces dont il est question.

LE BRICOLAGE, SORTEZ TOUT CE QUE VOUS AVEZ MIS DE CÔTÉ POUR L'HIVER

✱ Remontez les meubles de jardin, faites une révision de vos engins, machines (tondeuses, taille haies etc...), si vous avez un jardin sortez votre parasol, vos transats et le barbecue !

Il est possible que vous ne les utilisiez pas tout de suite, mais il va falloir les nettoyer, alors autant s'y prendre à l'avance. Le problème avec le printemps c'est que la météo n'est pas toujours très stable. Il va peut-être falloir attendre avant de profiter de votre terrasse paisiblement.

✱ Nettoyer, peindre et pourquoi pas un ravalement de façade ?

Pour faire tout cela, le bricoleur est toujours correctement équipé ! Il est temps de faire l'inventaire des petits travaux à entreprendre au printemps pour mieux en profiter cet été.

Dans le jardin (lorsque vous en avez un), sur votre terrasse, dans votre allée etc...faites le tour de votre maison, il y a forcément quelque chose à faire.

✱ Bricolez quelques objets utiles avec vos enfants

Bricoler, c'est également partager son savoir-faire. Pourquoi ne pas proposer à vos enfants de passer un peu de temps avec vous ?

✱ Pour avoir un œil sur la météo printanière, apprenez à vos enfants à fabriquer un moulin à vent.

✱ Pour les oiseaux du coin, construisez un nid afin d'y déposer quelques graines : nous vous proposerons bientôt un tuto.

LE BEAU TEMPS REVIENT, FAITES DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Bon à part tout ça, le printemps c'est aussi le moment de pouvoir sortir plus facilement de chez vous ! Partez faire du vélo en famille, allez faire du karting avec vos enfants ou encore essayez un escape game avec vos amis. Dans tous les cas, ne vous privez surtout pas !

Dehors pour jardiner : nos conseils pour les enfants

Dès que le soleil pointe le bout de son nez, le jardin devient pour les enfants un endroit extraordinaire. Avant de mettre les mains dans la terre, voici quelques conseils à destination des enfants pour en faire de vrais petits jardiniers en herbe.

CRÉER SON PREMIER POTAGER

Commence par choisir des vêtements pas trop fragiles et que tu peux salir, ou mets un joli tablier sur tes vêtements : cela deviendra ta tenue pour jardiner.

Ensuite, si tu as la chance d'avoir un petit jardin, prépare le sol : choisis-toi un petit espace bien délimité, duquel tu ôteras tous les cailloux et mauvaises herbes. Sinon, il existe de jolis petits potagers sur pieds à disposer sur le balcon et même des bacs et jardinières pour les appartements. Prépare ensuite les graines et les bulbes. Il faut bien réfléchir aux espèces que tu veux voir pousser et à leur disposition: pour cela, tu peux faire un plan du jardin et attribuer une place à chaque espèce de légumes, fruits ou fleurs.



LES OUTILS DU PETIT JARDINIER



Un bon jardinier doit être bien équipé, il faut donc prévoir de vrais outils, adaptés à ta taille :

- **La bêche** : elle sert à retourner la terre ou à creuser ;
- **La brouette** : elle permet le transport des choses lourdes comme les sacs de terreau ou les pots ;
- **La pelle** : elle permet de creuser et de transporter des matériaux ;
- **Le râteau** : il sert à ramasser l'herbe ou à niveler la terre ;
- **Le sécateur** : il permet de couper facilement les tiges et les petites branches ;
- **L'arrosoir** : il sert à arroser régulièrement les plants.

Dans le jardin, tu rencontreras sûrement des vers de terre, limaces ou escargots auxquels il faudra faire attention ! Pollinisateurs, prédateurs ou recycleurs... tous ces animaux vont t'aider à conserver un jardin en bonne santé. Lorsque tes semis et plantations sont faits, n'oublie pas d'arroser régulièrement, mais en petite quantité !

Ensuite, un peu de patience : les plantes peuvent pousser lentement. Mais un jour, quelle fierté de voir apparaître tes premières fleurs ou radis ! À partir de ce moment-là, tu vas te régaler : avec les yeux pour admirer tes plantations ou avec la bouche pour goûter. Prends ton temps et savoure ce moment !

LES ASTUCES DU JARDINIER

Les limaces et autres nuisibles : pour les éloigner des plantations, disposer des copeaux de bois, sciure ou sable qui leur feront barrage !

Le ver : il laboure les sols et aide les plantes à boire !

La primevère : Fleur à l'entretien facile, elle se place aussi bien au soleil qu'à l'ombre !

Les radis : Trop piquants ? Découpe-les en rondelles et trempe-les dans de l'eau salée !

Les fraises : Plante-les au soleil et arrose-les régulièrement !

La Collégiale

Plan de relance - Le chantier de la Collégiale Notre-Dame de Villemaur-sur-Vanne démarre !

Inscrite au titre du Plan de relance de l'économie, la restauration de l'église de Villemaur-sur-Vanne, commune d'Aix - Villemaur - Pâlis, bénéficie d'un soutien exceptionnel de l'État à hauteur de 300 000 €. L'intervention a débuté avec les travaux d'assainissement.

Église Notre-Dame de Villemaur-sur-Vanne. Travaux d'assainissement et de restauration des façades Est et Sud

Cette église des XIII^e et XVI^e siècles, classée au titre des monuments historiques (4 juillet 1972), réputée pour son jubé sculpté en 1521, dont la restauration est également à l'étude et sa tour clocher du XVI^e siècle unique dans l'Aube, fait l'objet d'une restauration qui vise à résoudre les désordres sanitaires identifiés dans le cadre d'une étude préalable.

Le projet de restauration

Il s'agit d'améliorer l'état sanitaire général, notamment par l'assainissement des pieds de murs de la façade Est (installation d'un drainage périphérique et d'une cuve de récupération des eaux) et par la consolidation et la reprise des maçonneries des murs. L'édifice sera restauré à l'identique de ses dispositions actuelles, au vu de son histoire et de ses particularités stylistiques et techniques.

Financement

Montant de la subvention État : 300 000 € (sur 625 000 € soit 48% État - DRAC Grand Est)



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Durée : 15 mois

Démarrage des travaux : automne 2021

Fin des travaux : hiver 2022

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Eric Pallot, Architecte en chef des monuments historiques

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Aix-Villemaur-Pâlis

ENTREPRISES

Maçonnerie Pierre de taille :

Entreprise Léon Noël

Couverture :

SARL Michel Jacques

Menuiserie :

Entreprise Baty Dominique

Vitreaux, Serrurerie :

Manufacture Vincent-Petit

Début des travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement et de soubassement sont menés dans le cadre d'une première phase suivis par les travaux en élévation.



Travaux de soubassement et d'assainissement des murs au Sud de la façade de l'église de Villemaur-sur-Vanne.

Mi-novembre 2021, après une phase d'installation du chantier, l'entreprise Léon Noël a démarré les travaux d'assainissement. Les premiers creusements concernent la création d'un système de récupération des eaux au Sud de la façade. Les pieds des murs étant gorgés d'eau, des drains ont également été installés.

Sondages archéologiques

Diagnostic archéologique - Église de Aix - Villemaur - Pâlis : mise au jour d'une sépulture d'enfant.



Les sondages archéologiques, menés en amont de la restauration, avaient permis de confirmer l'existence d'un ancien cimetière et la présence importante d'ossements épars, particulièrement au chevet de l'église.

L'emplacement du réseau de récupération des eaux envisagé a, par conséquent, été revu. Toute découverte archéologique fortuite sera signalée à l'Architecte en chef des monuments historiques et au Service régional de l'archéologie de la DRAC Grand Est.

La Collégiale

Le mauvais état du mur de la façade Est avec un gonflement de la maçonnerie nécessite de réaliser, après dépose du lambris intérieur, le frettage du mur (une opération de consolidation qui consiste à enserrer le mur entre plusieurs éléments de bois).



Intervention sur les soubassements et frettage des murs

Le calepinage (le relevé) des pierres à remplacer en partie basse est réalisé dès la phase 1 des travaux afin de ne pas retarder l'avancement de la phase 2.

L'état des maçonneries des soubassements constitués de blocs de pierre calcaire et silex est relativement satisfaisant. On note, néanmoins, un appareillage différent entre les soubassements de la façade Sud du bras Sud du transept remonté au XIX^e siècle et ceux du chœur qui appartiennent au XIII^e siècle.



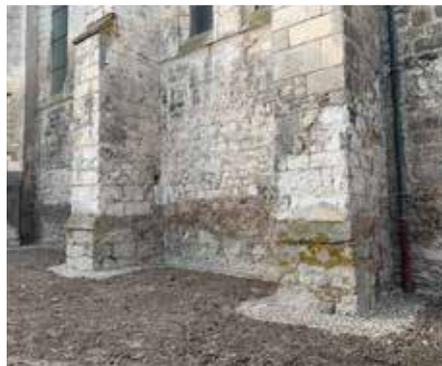
Les lambris du chœur

Début novembre, les lambris du chœur, à l'intérieur de l'église, ont été déposés et transportés dans les ateliers de l'entreprise Baty. Le panneau central des lambris sera remplacé par un panneau à glace avec un grand cadre, à l'identique des panneaux existants.

Les lambris sont structurellement en bon état mais présentent des traces d'attaques fongiques et xylophages. Un traitement adéquat sera proposé, ainsi que des essais de mise en cire végétale blanche plutôt qu'une cire traditionnelle d'abeille.



Les lambris situés sous les baies 100 et 200 ont été déposés, confirmant les désordres de la maçonnerie



Vue des soubassements constitués de blocs de pierre, de calcaire et de silex

L'intervention a confirmé le mauvais état des parements en pierre :

- › éclatement complet des trumeaux de pierre (les murs sur lesquels sont posés les lambris) ;
- › désorganisation des appuis des baies ;
- › altération totale des enduits derrière les lambris.

En conséquence, le frettage prévu en élévation sera complété et, après dépose des vitrages et des vitraux, les 3 baies seront, comme prévu, étayées. Des travaux qui demanderont une grande dextérité et qui nécessiteront également la consolidation des murs. Un coulage au mortier de chaux sera injecté entre les parements et viendra consolider la maçonnerie.

Intervention sur les verrières

La dépose des baies 100 et 200 par la Manufacture Vincent-Petit sera réalisée en même temps que l'intervention de l'entreprise de maçonnerie qui étayera les baies après dépose. Un premier examen des vitraux sera mené en atelier.

Source : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/plan-relance/Patrimoine/eglise-villemaur-sur-vanne/villemaur_lancement



Don de sang : Le geste citoyen, pour partager notre bonne santé !

Chaque nouvel an, on entend « et surtout la bonne santé » ! Nous, les bien portants, nous avons la chance de pouvoir partager notre bonne santé en donnant un peu de notre sang. L'Association pour le don de sang bénévole d'Estissac et environs couvre 23 communes du pays d'Othe, et organise les 8 collectes de sang chaque année. Notre association adhère à l'union départementale des associations de donneurs de sang bénévoles et est affiliée à la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles.

SES BUTS :

- 1 Défendre les intérêts des donneurs de sang du territoire d'Estissac et environs (ce territoire s'étend sur 23 communes du Pays d'Othe).
- 2 Aider le centre de transfusion sanguine de Troyes à organiser les collectes de sang sur notre territoire (8 collectes sont programmées en 2021).
- 3 Défendre l'éthique Française du don du sang (bénévolat, anonymat, non profit).
- 4 Faire la promotion du don du sang, du don d'organes et du don de moelle osseuse.
- 5 Recruter de nouveaux donneurs, et fédérer les amicalistes.



L'équipe est composée de 12 bénévoles qui développent une communication vers les écoliers, les collégiens, les citoyens d'une manière générale, pour faire comprendre l'importance de ce geste citoyen. Nous organisons l'accueil sur les collectes en partenariat étroit avec l'EFS (Etablissement Français du Sang), seul organisme en France chargé des produits sanguins, de la collecte à la redistribution.



Le sang ne se fabrique pas, et ne se conserve que 41 jours. Il est donc essentiel que tous ceux pour qui la santé le permet se mobilisent maintenant et pour les années à venir.

Si vous hésitez, ou ne savez pas si vous pouvez donner, notre association est là pour vous expliquer, vous faire visiter une collecte et vous accompagner. Donner son sang dure 1h...

DATES DES PROCHAINES COLLECTES SUR LE SECTEUR DU PAYS D'OTHE :

Salle de la Mairie de Fontvannes

- Vendredi 4 février 2022
- Vendredi 1^{er} avril 2022
- Vendredi 24 juin 2022
- Vendredi 30 décembre 2022

Salle polyvalente d'Aix-en-Othe

- Vendredi 4 mars 2022
- Vendredi 27 mai 2022
- Vendredi 19 août 2022
- Vendredi 28 octobre 2022



RME

Les dossiers RME étaient à déposer en mairie jusqu'au 29 octobre 2021. Nous avons reçu jusqu'à cette date 16 dossiers, 1 ayant été déposé courant novembre. La commission s'est réunie pour traiter les demandes, sur les 17 dossiers réceptionnés 15 ont reçu un avis favorable et 2 ont reçu un avis défavorable (1 pour le délai et 1 pour dépassement de plafond de ressources).

Le CCAS a attribué 6000€ sur les 15 dossiers validés par la commission.

FONCTIONNEMENT

Les Minibus d'Aix-Villemaur-Pâlis sont destinés à toutes les personnes âgées d'au moins 65 ans et/ou qui n'ont pas de moyen de locomotion (ou ayant des difficultés physiques ou visuelles pour utiliser leur propre véhicule) et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge (sur présentation d'un justificatif).



Organisation des circuits

- il circule deux jours par semaine, le mercredi matin et le vendredi matin
- il effectue trois circuits différents

Les horaires diffèrent selon le nombre d'usagers inscrits, selon les lieux de dépôt (médecin, coiffeur...) et selon les contraintes imposées par la situation de certaines personnes (soins, assistance d'une aide à domicile sur place...). Le chauffeur pourra bien évidemment vous aider à charger et décharger vos bagages.

Inscriptions

Afin d'optimiser le fonctionnement de ce service, les personnes désirant se faire transporter doivent réserver leur place en milieu de mois pour le mois suivant, au moyen de la fiche de réservation qui est adressée chaque mois. Il suffit de cocher les jours et lieux choisis, de dater et signer et de remettre la fiche soit au chauffeur soit en mairie dans la semaine qui suit sa réception. **En cas d'empêchement de dernière minute, merci de bien vouloir prévenir la mairie d'Aix-en-Othe avant 8h30 le jour du passage au 03.25.46.75.00. En cas d'absence non signalée, trop fréquemment, vous ne pourrez plus bénéficier de ce service.**

Nous vous rappelons enfin que ce service vous est proposé à titre gratuit.

Octobre Rose



1^{ère} Édition d'Octobre ROSE sur Aix-en-Othe !

Notre première édition d'Octobre rose s'est déroulée le 16 octobre dernier sous un ciel couvert et brumeux le matin mais avec un beau soleil l'après-midi. Nous avons pu réunir 80 personnes pour la course et la randonnée. L'intégralité des sommes perçues a été reversée à la Ligue Contre le Cancer par Épisol. Tous les participants ont pris le départ devant la gendarmerie à 10H30 pour une arrivée sur la place entre 11H et 12H15 selon le parcours et la discipline choisie. Chacun a pu déguster une barre de céréales et/ou une madeleine et boire un bon coup d'eau après l'effort.

À partir de 14H, nous avons proposé des

démonstrations d'aéro dance, zumba, gym douce, escrime mais aussi un atelier de pâte à sel pour les plus petits.

Chacun pouvait aussi déguster un café ou chocolat gourmand servi par Épisol et dont l'intégralité de la recette a été reversée à la Ligue, ou bien se rendre sur les stands de la ligue contre le cancer ou de l'association des Petites Herbes.

La journée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur avec de nombreuses idées pour 2022.



Remise de la cagnotte

Le 25 novembre dernier, les organisateurs ont pu remettre la recette réalisée lors de la course et la randonnée du 16 octobre à la Ligue contre le cancer. Ce ne sont pas moins de 600€ récoltés dont un don de l'association du PAL (100€) et les ventes EPISOL. Étaient présents à cette remise EPISOL, le club d'athlétisme, la Ligue ainsi que les bénévoles de l'organisation. Un grand merci à tous les protagonistes pour cette première !



Bien vivre

Point sur la campagne de stérilisation des chats :



Notre convention avec l'association « sauver les chats errants » a permis de stériliser 52 femelles et 34 mâles de janvier à octobre 2021 (29 à Aix, 46 à Villemaur et 11 à Pâlis). Tous les chats qui ont été trappés et stérilisés n'étaient pas identifiés, donc considérés comme chats errants. Certains ont été remis à l'endroit où ils ont été attrapés mais d'autres, les plus sociables, ont pu être adoptés par le biais de l'association après la recherche d'un éventuel propriétaire ait été faite. Il est donc très important et obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021 de faire identifier son chat avant l'âge de 7 mois, cette obligation étant valable pour tous les spécimens nés après le 1^{er} janvier 2012. Le fait de céder un animal non identifié ou de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1^{er} janvier 2012 est puni d'une amende de 750€.

Les aboiements de chiens dans la commune

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attenant ou non à une habitation ». La personne qui se prétend victime d'un trouble de voisinage, en raison des bruits émis par les animaux doit en rapporter la preuve par :

- procès-verbal de constat dressé par un huissier ;
- témoignages de voisins par attestations rédigées et copie de la pièce d'identité.

Il faudra ensuite déterminer :

! la durée ! la répétition ! l'intensité du bruit ! le lieu de survenance.

Le tapage nocturne est qualifié lorsque les faits se produisent entre le coucher et le lever du soleil. Les tranches horaires peuvent donc varier d'une saison à l'autre. Il est souvent admis entre 21h et 6 h.

Le maire ne peut pas prendre des mesures d'interdictions générales et absolues.

En revanche, est légal l'arrêté qui vise seulement le cas où les aboiements sont de nature à troubler la tranquillité publique, par exemple en prescrivant aux propriétaires de chiens de prendre toutes précautions pour empêcher les animaux de troubler le voisinage par leurs aboiements (Cour de Cassation, Chambre criminelle, 19 juin 1968 n° 67-92591).



Chiens non tenus en laisse :

Plusieurs riverains nous ont fait part qu'ils croisaient des chiens non tenus en laisse lors de promenades sur notre commune, il est donc important de faire un petit rappel :

Certains maîtres laissent librement gambader leur chien durant la promenade mais personne n'est à l'abri d'une morsure, d'une agression ou d'un autre problème causé par un chien trop énergique, fougueux ou amical si vous croisez d'autres personnes ou d'autres animaux.

- Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes.
- Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique ou en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.
- Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.
- Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.
- Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.
- Un chien est aussi considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35062>

Source : AMF - Extraits

Rentrée des classes

La rentrée s'est bien passée.

La maternelle compte 95 élèves répartis en 4 classes.

L'école élémentaire compte 168 élèves au total avec :

- À Aix-en-Othe, 138 élèves avec cette année 3 classes de CP dédoublées.

- À Pâlis, 30 élèves du CE1 au CM2

Pâlis



Moyenne et grande section Aix-en-Othe



Petits Aix-en-Othe



École maternelle

Cette année, les classes de petite section de Christine Streiff et de moyenne et grande sections de Nathalie Surier se lancent dans le projet « École dehors ».

Les élèves passeront une matinée dehors toutes les deux semaines (jardin de l'école, parc des Fontaines, forêt). L'école d'Aix-en-Othe bénéficie d'un énorme potentiel. L'idée est d'investir un lieu d'apprentissage qui correspond totalement aux besoins de l'enfant (physique, sensoriel, psychique, ludique, cognitif) ainsi qu'à son développement. Cette forme de pédagogie libère le mouvement, réduit les tensions et l'agressivité des élèves et permet de les reconnecter à la nature. Des études montrent que ce contact régulier avec le milieu naturel réduit l'anxiété, stimule la confiance en soi, la coopération, la créativité, développe la motricité tout en donnant du sens aux apprentissages.

La matinée est rythmée de la même façon que dans la classe, avec des domaines travaillés aussi diversifiés : découverte du monde animal et végétal, langage, graphisme, sport, arts plastiques, temps d'ateliers dirigés, temps de regroupements, temps libres.

Les familles participent pleinement à cette nouvelle forme de pédagogie, en accompagnant les classes dehors, en aidant aux installations, en réinvestissant les activités à travers le blog de la classe.

Une aventure riche de découverte pour petits et grands !



DISTRIBUTION ANNUELLE DES FOURNITURES

La distribution des fournitures a eu lieu le samedi 28 août dernier. Les collégiens d'AVP ont pu récupérer les fournitures papeterie demandées par les professeurs.



Les dispositifs et la culture :

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S) - Dispositif Caisse d'Allocation Familiale (C.A.F)

On désigne par « **accompagnement à la scolarité** » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ces actions ont lieu en dehors des temps scolaires et sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.

Ces deux champs d'interventions complémentaires à vocation éducative contribuent à l'épanouissement personnel de l'enfant et à de meilleures chances de succès à l'école.

L'accompagnement à la scolarité vise également à donner et/ou redonner une place centrale aux parents dans le soutien à la scolarité de leur enfant / adolescent. Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de la même chose que l'aide aux devoirs, mais d'un accompagnement à la scolarité.

C'est toute la typicité de l'accompagnement à la scolarité.

C'est en diversifiant les animations collectives à vocation participative que les enfants et leurs parents reprennent confiance et trouvent une relation plus harmonieuse avec l'école.

Sur l'année 2021 les ateliers du CLAS ont bien fonctionné, dans les écoles élémentaires d'Aix et de Pâlis.

Belle finalité grâce aux deux romans écrits par les enfants avec la collaboration de Laurence Clémancet (Auteure), qu'ils ont pu rencontrer lors de la rencontre « partir en livre ».

Grand succès aussi des ateliers « médiation animale » avec l'association Anim'aide, finalisés par une « fresque » réalisée par les enfants de Pâlis.



Pour 2022, plusieurs nouveautés :

Le CLAS se déroule aussi au sein du Collège d'Aix-en-Othe, les actions sont portées par Luca DEPAUL-MICHAU « coordinateur Ados » qui mène les ateliers sur les temps méridiens avec des élèves de 4^{ème}, autour du thème de l'Eco-responsabilité et de l'Art.

Sur les écoles, des ateliers « réflexologie » sont prévus avec Alexandra HANKE pour le premier semestre, et des ateliers théâtre pour le deuxième semestre.

Pour enrichir les ateliers, une fois par mois les enfants se rendent à la médiathèque d'Aix et au point lecture de Pâlis pour travailler en lien avec le thème du Contrat Territoire Lecture, à savoir le développement durable.

Merci aux bénévoles et animatrices encadrant ces actions. Les parents sont aussi les bienvenus sur les ateliers du CLAS, certains sont déjà venus, ce qui enrichit les échanges.

Le Contrat Territoire Lecture

Mis en place en 2010, les contrats territoire-lecture (CTL) permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État ou de projets de développement de la lecture.

Le CTL permet d'accompagner et de

structurer des projets très variés. Cet outil souple s'adapte à une grande diversité de projets et de territoires et permet, grâce à l'expertise des DRAC et à l'implication des professionnels de bibliothèques, une montée en puissance des collectivités sur la lecture publique.

Deux grands axes ont été définis pour l'année 2021/2022

En lien avec la médiathèque de l'Aube, nous avons choisi de travailler autour de la thématique du développement durable (d'où la passerelle avec le CLAS), et plus particulièrement sur le thème de l'eau, avec la participation, par exemple, de l'association « Terre Avenir ». Le deuxième axe sera celui du cinéma, avec des actions menées dans la médiathèque, dans les écoles, au collège... Plusieurs actions sont prévues : voir dans l'article de la médiathèque le détail des actions. Des temps forts dans de nombreuses médiathèques du réseau de la Médiathèque de l'Aube (MDA) se dérouleront au mois de janvier.

Des pistes de réflexion : mise en place de paniers bios, la projection du film « la belle époque » en lien avec le travail d'antan et la mémoire...

Fêtes

- › La fête de l'étang de Villemour, fête familiale, au bord de l'eau, avec des activités et animations tout public, aura lieu de nouveau cette année **le 18 juin 2022**, à l'étang de Villemour-sur-Vanne.
- › La première fête du parc, fête ouverte au tout public et mettant en avant les associations du territoire, qui a eu lieu le dernier week-end d'Août a été dans l'ensemble appréciée par les associations et par le public, nous envisageons de la renouveler **le samedi 27 août 2022** au parc des Fontaines d'Aix en Othe.
- › Les journées du Patrimoine les **18 et 19 septembre 2022**.

Deviens animateur !

La commune souhaite organiser un stage de base BAFA sur Aix-Villemaur-Pâlis durant les vacances de printemps (aide de la CAF, de l'État, de la commune...). Merci de prendre contact avec la mairie d'Aix-en-Othe au 03 25 46 75 00

BAFA

La formation générale ou stage de base

Elle a pour objectif de développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en accueil de loisirs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction de l'animateur.

À l'issue de ce stage, le candidat ayant obtenu la mention « satisfaisante » se voit conférer la qualité d'animateur stagiaire.



Le stage pratique

Dès la fin de la formation générale, et s'il a obtenu une mention « satisfaisante », l'animateur stagiaire doit effectuer des démarches (sur place ou par écrit) auprès de la fédération de son département afin de se porter candidat à un poste d'animateur, dans les délais les plus rapides, car la demande est très forte, notamment pour la période estivale. Ce stage est accompli en qualité d'animateur stagiaire dans un accueil de loisirs avec ou sans hébergement, habilité par la DDCSPP. Il incombe aux stagiaires de remplir sur le site les éléments concernant son appréciation de stage pratique.



Le stage d'approfondissement

La session d'approfondissement a pour objectif d'enrichir les connaissances et techniques de l'animateur stagiaire dans des domaines spécifiques de l'animation ou par rapport à un public-enfant ciblé.

À l'issue des trois stages validés, la DDCSPP délivre, après commission, le BAFA.

Si toute la procédure en ligne a été respectée, le candidat n'a pas de démarche à effectuer afin d'obtenir son diplôme.

La qualification

À la place d'une session d'approfondissement, le stagiaire peut choisir une qualification. Les animateurs et animatrices possédant cette qualification peuvent encadrer et prendre seuls la responsabilité de l'activité. Il en existe trois (canoë kayak, voile et surveillant de baignade).

Source : Ligue de l'Enseignement du Grand Est

Le coin des enfants



Réalisation du moulin à vent en papier



Fabriquer un moulin à vent en papier pour jouer en plein air pendant les vacances. Les jeux de « toujours » permettent de montrer leur pérennité et inscrire l'enfant dans une continuité : ces jeux étaient aussi nos jeux d'enfants.

Le moulin à vent : les étapes de fabrication

1. Commence par découper un carré dans la feuille
2. Trace 2 traits diagonalement afin de relier les coins.
3. Marque le point d'intersection des 2 traits. (une croix)
4. Trace un trait à la moitié de chaque trait qui va du centre au coin.
5. Coupe chaque coin jusqu'au repère.
6. Prends chaque extrémité afin de l'amener au centre du moulin à vent.
7. Pique une punaise dans les extrémités et le centre.
8. Pique la punaise dans un bâton en bois.



Maintenant, fabrique des moulins de toutes les couleurs et de toutes les tailles. Plantés dans le sable, dans le jardin ou tenu à la main lors des promenades, ils joueront le rôle de girouette !

Crèche

Le mois de la laïcité

Du 15 novembre au 15 décembre a eu lieu le mois de la laïcité, durant lequel 3 actions ont été mises en place chez les « Quen'othé »

L'arbre de la laïcité

Un arbre sera confectionné par l'équipe de la crèche dans le hall d'accueil. Afin de le compléter, nous invitons les familles que nous accueillons à prendre un temps avec leur enfant pour réaliser à la maison une empreinte de sa main en peinture, coloriage, collage, ...

Nous proposons également aux parents de créer une feuille d'arbre dans laquelle ils indiqueront ce qu'est pour eux la laïcité.

Le forum du livre

A eu lieu du 15 au 26 novembre. Un panel de livres a été mis à disposition des familles dans le hall. Elles ont pu prendre le temps de les regarder et d'en commander. Le bénéfice des ventes nous permettra de compléter notre bibliothèque.

L'animation histoire

Brigitte viendra raconter des histoires autour de la laïcité au groupe des grands.

Les journées couleurs

Régulièrement dans l'année, nous organisons une journée autour d'une couleur, pendant laquelle nous proposons aux enfants une animation et un repas autour de cette couleur. Nous invitons les parents à habiller leur enfant en fonction.

Le 5 octobre a eu lieu la journée du vert et le 28 octobre celle de l'orange.

Le retour des sorties

Le 6 octobre, le groupe des grands a pu aller au marché accompagné de Simone, Françoise et Alain (nos accompagnateurs



fidèles). Lors de cette sortie, sous les rayons du soleil, les enfants ont eu le plaisir de déguster des gougères avant de remonter à la crèche. Ils ont également acheté de la brioche aux pépites de chocolat pour le goûter.

Le 5 novembre et le 3 décembre, nous sommes retournés à la bibliothèque découvrir des livres différents des nôtres et écouter des histoires que Corine a racontées.

Nous avons également fait la sortie d'automne au parc des fontaines lorsque les feuilles, marrons, branchages sont tombés. Les enfants ont pu profiter de ce moment pour ramasser ce qu'ils ont trouvé dans la nature, jouer dans les feuilles, ...

Ces sorties peuvent se réaliser grâce aux accompagnateurs bénévoles. J'en profite donc pour remercier les parents, Simone, Alain et Françoise.



Périscolaire

Séjour à Méry-sur-Seine

juillet 2021

Les enfants ont profité de l'après-midi avec Charlène pour découvrir les soins des poneys (brossage) et ont découvert le vocabulaire lié au métier. Ils ont ensuite sellé puis monté leur poney. Enfin, ils ont appris à s'arrêter et à redémarrer puis ils ont pu ainsi jouer au jeu 1 2 3 poney.



Centre de loisirs vacances de la Toussaint

Durant les dernières vacances d'automne, le centre de loisirs sur le thème «Harry Potter» a ouvert son premier centre des sorciers. Une cinquantaine d'apprentis ont pu profiter d'activités diversifiées (créatives, sportives, culinaires, grands jeux et découvertes). C'est avec bonheur et joie que le centre entièrement décoré style «Poudlard» et la salle de restauration version Halloween ont vu les enfants évoluer et relever de nombreux défis durant leurs vacances dans leurs différentes maisons (Gryffondor, Serpentard, Poufsouffle et Serdaigle). Et pour exulter nos aventures, les enfants ont pu aller au parc de loisirs de NIGLOLAND puis voir des films au CGR de Troyes («La famille Adams 2» pour les élémentaires et «OUPS, j'ai encore raté l'arche» pour les maternelles), participer à une animation Roller avec le Troyes Roller au gymnase DUTREIX à Troyes et vivre une enquête mystérieuse organisée par le Club Ados. Ce centre des sorciers fut tout simplement magique !

(Animation Roller au gymnase DUTREIX à Troyes avec le Troyes roller le 4 novembre pendant les vacances d'automne).



Ados

Ça bouge au secteur ados !

Les vacances d'été furent un vrai marathon: Visite du château de La Motte-Tilly, journées lac à Paisy-Cosdon, ciné, Laser Quest, grands jeux dans le parc des fontaines. Pour certains la reprise des cours signifiait un retour au calme. Cependant, les vacances d'automne étaient loin d'être reposantes ! Jeux de société, tournoi de console, Nigloween, multi-sport, journée à Troyes (cinéma, pulp sandwiches puis bowling), organisation d'un cluedo pour les enfants du centre Roger Cogeze et pour terminer en beauté Laser Quest contre un autre secteur ados ! Ah non ?! La surprise était de taille car les adversaires qu'ils pensaient être d'autres ados étaient en fait leurs parents ! C'est comme ça que ça se passe pendant les vacances au secteur ados ! Et c'est plus de 30 jeunes qui ont fréquenté le club ados durant ces deux vacances scolaires.

Le mercredi ça bouge aussi, sauf qu'en ce moment on prépare les prochaines vacances. Celles de février ! On va essayer



de partir au ski, alors les jeunes sont en train de créer une Junior Association pour collecter des fonds pour partir en vacances entre copains. Il n'est pas trop tard pour rejoindre le mouvement !



Club Ados

10bis Rue du Marechal Foch
10160 Aix-Villemaur-Pâlis

**Horaires d'ouverture
les mercredis :**

13h30 - 18h30

Informations :

coordo.ados@aix-villemaur-palis.fr

Inscriptions : Portail famille de la ville.

Réseau de lecture publique d'Aix-Villemaur-Pâlis

BILAN DES MANIFESTATIONS DU DEUXIÈME SEMESTRE 2021



Les trois après-midis de jeux, organisés pour la première fois en 2021 dans les trois communes déléguées entre juillet et octobre ont été appréciés par les familles. Plus d'une centaine de personnes est venue découvrir de nouveaux jeux de société ou passer du bon temps avec des jeux traditionnels, et notamment ceux en bois mis gracieusement à disposition par M. MEUNIER de Pâlis. Nous renouvelerons ces activités, avec l'aide précieuse de Luca, l'animateur ados.

Notre participation à la première édition de la fête du parc a été un succès : nous y avons proposé le raconte-tapis du «loup et des sept chevreaux» ainsi que la confection d'un bilboquet avec des matériaux de récupération. Une quarantaine d'enfants nous ont rendu visite.

Les accueils d'auteur ont remporté un franc succès en général :

- Les ateliers de juillet avec Minna YU ont permis à une centaine de jeunes de découvrir le métier d'auteur illustrateur et de s'initier à l'art de la bande dessinée. L'intervenante a su capter leur attention et les intéresser de manière très ludique

à cette pratique : certains ont même participé deux fois à l'activité.

- Dans le cadre du salon du livre en octobre, la médiathèque a eu le plaisir d'organiser une rencontre entre Bruno GIBERT, auteur illustrateur connu en littérature jeunesse, et une soixantaine d'élèves des écoles élémentaires d'Aix-Villemaur-Pâlis. Ce fut un moment d'échanges très privilégié que les enfants ne sont pas près d'oublier.

Dans le cadre du festival Première Marche à Troyes, organisé par la Ligue de l'Enseignement de l'Aube en octobre, un partenariat initié avec Orange et la Médiathèque de l'Aube ont permis à quelques jeunes du Club Ados de se plonger dans une expérience immersive de réalité virtuelle : grâce à un casque VR 360°, ils ont pu visionner de courtes vidéos, se rendre dans un des théâtres de Broadway ou encore se retrouver dans un wagon de montagnes russes : une aventure qui a séduit nos adeptes de sensations fortes.

Enfin, les heures du conte sur le thème du loup et de Noël ont réuni à chaque fois une

vingtaine d'enfants (tout public et centre de loisirs d'Aix-Villemaur-Pâlis). Toujours autant de succès pour ces séances, à tel point que nous sommes contraints de refuser des inscriptions.

Collaboration avec les écoles

Les structures du réseau de lecture publique AVP accueillent de nouveau une fois par mois, depuis septembre, les élèves des écoles. Chaque enfant peut ainsi emprunter un ouvrage même s'il n'est pas inscrit.

Les petits de la crèche d'Aix-en-Othe se rendent également à la médiathèque une fois par mois. Il est coutumier, lors de la venue des enfants, qu'une histoire soit lue, ou bien un raconte-tapis, ou encore un kamishibai : ce type d'animation lecture est très prisé des enfants, c'est pourquoi nous en empruntons régulièrement à la médiathèque départementale de l'Aube.

Manifestations annulées

Nous avons dû annuler deux manifesta-





tions, qui ne manquaient pourtant pas d'intérêt :

- Dans le cadre de l'opération «Livres visibles», un atelier créatif était proposé un samedi d'octobre par Claire PELOSATO, illustratrice et éditrice. Bien que l'intervenante soit de qualité, et que le public soit friand de ce type de manifestation, seule une inscription était enregistrée.
- Un escape game a été proposé pour la première fois le mercredi 10 novembre après-midi, sur le thème des poilus. Là encore, une seule inscription...

Mauvais timing, thème mal choisi, mauvaise communication,...? Nous sommes à l'écoute et prendrons en compte toutes les remarques que vous jugeriez utiles de nous communiquer afin de répondre au mieux à vos attentes en matière d'animation.

PROJETS 2022

Mis à part nos animations habituelles, pour lesquelles aucune date n'a encore été fixée, voici ce que nous vous proposons :

- **le 28 janvier à 18h30 à la mairie d'Aix-en-Othe** : conférence débat «L'égalité homme-femme a-t-elle des limites ?» par Fabrice TRUMET, diplômé de philosophie, de l'Association de Veille et d'Information Zététique. Ce café philo permettra d'échanger sur cette question en toute convivialité.
- **le 29 janvier à 14h à la mairie d'Aix-en-Othe** : «Zéro déchet : je m'engage !»
- **le 30 avril de 14h à 18h à la mairie d'Aix-en-Othe** : «Explora-cinéma» proposé par la Pellicule Ensorcelée. Le concept :

apprendre l'histoire et les techniques du cinéma en s'amusant. Des jeux optiques consacrés à l'exploration du cinéma sont mis à la disposition du public sur de grandes tables. Encadré par deux animateurs, chacun peut découvrir et s'amuser avec les objets du pré-cinéma, fabriquer des illusions optiques et découvrir de nouveaux objets qui expliquent les fondements du cinéma.

Cette animation profitera pendant les deux jours précédents aux enfants des écoles.

- **le 14 mai de 14h à 18h à l'ancienne école de Villemaur** : «La caravane ensorcelée», animation proposée de nouveau par la Pellicule Ensorcelée. Il s'agit d'une petite salle de projection ambulante dédiée au court-métrage, qui dispose d'un catalogue de plus de 200 films français et étrangers de 1895 à 2018 de moins de 12 minutes dans tous les genres du cinéma : fiction, documentaire, animation, clips, films expérimentaux...

À noter que les enfants des écoles élémentaires d'Aix-Villemaur-Pâlis auront

l'occasion de visionner des films courts pendant deux jours, puisque la caravane ira à leur rencontre les 12 et 13 mai.

- **weekend du 21 mai, à la mairie d'Aix-en-Othe** : première édition de la «fête de la culture», une fête placée sous le signe de la culture de l'esprit, mais aussi de la terre. En voici le programme :

Vente de livres d'occasion (Suite au désherbage des rayons de la médiathèque, qui croulaient sous le poids des ouvrages, les livres mis au rebut seront vendus, à prix très modique, ainsi qu'un stock d'ouvrages issus de dons divers)

Vente de plants de fleurs et de légumes.

Animations culturelles : concert, exposition, conférence, venue d'auteur.

Ateliers créatifs pour petits et grands (recyclage d'objets notamment).

Le programme n'est pas encore figé pour le moment mais nous ne manquerons pas de le communiquer largement en amont.

Pour terminer, un grand merci aux 14 bénévoles du réseau sans lesquelles toutes ces animations ne pourraient vous être proposées.



Convention



Signature de la convention de territoire

Le 7 décembre a eu lieu la signature officielle de la Convention Territoriale Globale de la Commune Aix-Villemaur-Pâlis avec la Caf de l'Aube, à la Mairie d'Aix-en-Othe.

CETTE CTG SE DÉROULE COMME SUIVANT :

4 groupes de travail ont été créés selon les orientations politiques données par l'équipe municipale en place :

- La petite enfance
- La parentalité
- L'enfance-la jeunesse
- Le logement/cadre de vie/animation vie sociale/accès aux droits

Ce dernier groupe fera l'objet de sous-groupes de travail afin de bien dissocier toutes les pistes à traiter et donner une clarté optimale du travail effectué.

Puis 2 axes transversaux sont ressortis, nous les retrouverons au sein de toutes les thématiques citées ci-dessus :

- Favoriser l'inclusion des enfants et des personnes porteurs de handicap
- Favoriser l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

La Convention territoriale globale compte de nombreux contrats ou conventions signés avec la CAF, notre partenaire privilégié et principal financeur. On peut y trouver le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), cette action s'adresse aux enfants et collégiens en difficulté scolaire, afin de leur redonner confiance et appréhender leur scolarité plus sereinement.

Le Contrat Territoire Lecture fait partie intégrante de la CTG. Ce contrat est un outil en phase avec l'évolution



des bibliothèques. Il repose sur l'idée que les bibliothèques doivent s'ancrer dans un territoire, répondre aux attentes des habitants, travailler en partenariat avec d'autres structures, non seulement culturelles, mais intervenant dans le champ social et éducatif. Puis on y trouve également la partie Enfance-Jeunesse, avec notamment l'accueil de loisirs et l'accueil ados qui en sont les principales parties avec une Convention d'Objectifs et de Financement signée avec la CAF de l'Aube.

Depuis le recrutement de l'animateur ados Luca DEPAUL-MICHAU, en mai dernier, le secteur ados ne cesse d'augmenter ses effectifs. Avec un accueil en moyenne de 18 jeunes quotidiennement durant les vacances scolaires, nous devons à ce jour envisager de changer de locaux. En effet, ces derniers deviennent un peu trop étroits. Cette augmentation d'effectif nécessite également un second animateur afin d'être en cohérence avec les textes de loi relatifs à l'encadrement des jeunes.

L'animateur ados a également investi le collège plusieurs fois par semaine afin de rencontrer les jeunes et mettre en place divers projets, à leur initiative; Un partenariat très actif a été mis en place dès la rentrée de septembre 2021...

À compter du 1^{er} janvier 2022, la Prestation de Services Jeunes signée avec la CAF, permettra à l'Accueil Ados de passer Accueil Jeunes et se dissocier de l'Accueil de Loisirs. L'accueil Jeunes s'adressera alors aux 12-17 ans.

De plus, la Convention « Promoteurs du Net », qui a pris effet aussi le 1^{er} janvier 2022, sera un outil supplémentaire à l'Accueil Jeunes pour l'utilisation des réseaux sociaux. La signature de cette charte nous permet de bénéficier d'une aide financière à la mise en place de ce nouveau fonctionnement.

Dans le cadre de la Parentalité et Petite Enfance, le comité technique travaille actuellement à la création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

En effet, suite au diagnostic posé lors de la mise en route de la CTG et la mise en place des groupes de travail, il en est ressorti que des familles sont en demande d'accompagnement afin de recréer le lien social et le lien avec leur enfant; Un besoin de se repositionner et retrouver leur autorité se fait également ressentir.



QU'EST-CE QU'UN LAEP ?

Un LAEP est un lieu d'accueil mais aussi un lieu de prévention de l'isolement social où peuvent s'élaborer de nouvelles solidarités.

Il accueille de manière libre des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte responsable (parents, grands-parents ou autres) ou bien encore de futurs parents, pour un temps déterminé, dans un lieu aménagé, avec des professionnels et/ou des bénévoles formés, garants du fonctionnement et des règles spécifiques à ce lieu.

Le LAEP est un espace convivial de jeux, de rencontre et d'échanges dans une perspective de prévention et de socialisation, en dehors de toute in-

jonction éducative ou de visée thérapeutique.

Le projet du LAEP doit répondre à un cahier des charges notifié par la CNAF. C'est cette dernière qui donnera l'agrément et une convention sera alors signée entre la CAF de l'Aube et la collectivité. Cette convention nous permet de bénéficier d'un accompagnement technique à la mise en place du projet et d'une formation spécifique à destination des accueillants LAEP.

Nous sommes d'ailleurs en recherche de 4 bénévoles pour être accueillants au sein de ce LAEP.

Si vous êtes un professionnel de santé, de l'éducation, ou bien tout simplement une maman, un papa, une mamie ou un papy, en retraite ou en activité, avec du temps à donner et envie de vous investir dans ce projet, **MERCI DE CONTACTER NATHALIE CORSARO en mairie d'Aix-en-Othe.**

L'ouverture du LAEP est prévue pour la rentrée de septembre 2022.

Dans la partie Logement, une enquête va être diffusée à la population afin de recenser les données en matière de logements (inoccupés, insalubres, temps d'attribution ...).

Dans la partie Cadre de vie, un travail a débuté concernant la participation et l'implication citoyenne des administrés.

L'enjeu du très haut débit dans le Grand Est passe par Losange

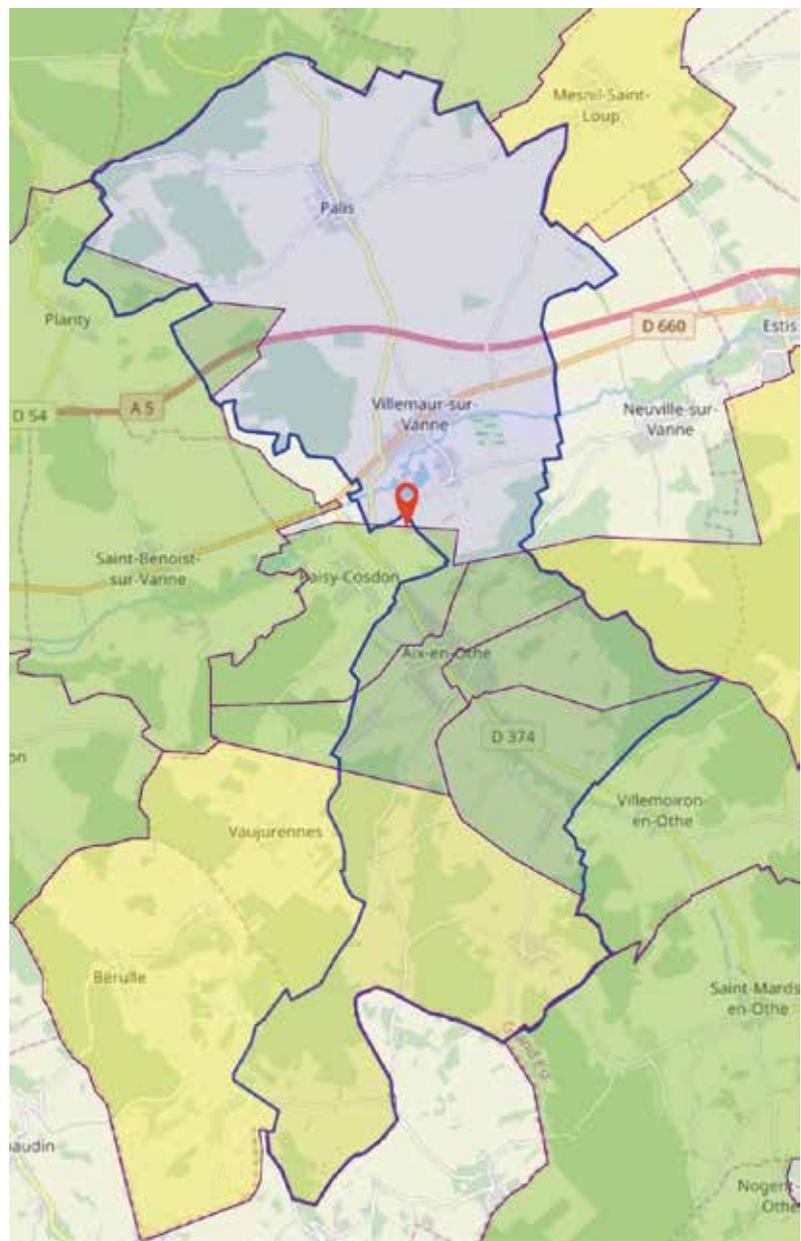
L'accès au Très Haut Débit est un enjeu majeur pour tout un chacun.

Qu'on soit un particulier, actif ou retraité, qu'on soit une famille, un professionnel, un artisan, un indépendant ou une profession libérale, qu'on soit urgentiste ou médecin libéral, un élu, un propriétaire ou un locataire, qu'on gère un syndic ou un établissement scolaire, qu'on soit à l'école primaire ou qu'on soit lycéen... avoir accès au Très Haut Débit est devenu utile et sera rapidement indispensable. La fibre optique est de loin la meilleure solution pour apporter ce Très Haut Débit partout en France. Les usages actuels sont déjà importants, et de nouveaux usages vont apparaître dans les prochaines années.

Au quotidien, la fibre permet à des écoles d'être connectées au monde, aux travailleurs indépendants de travailler depuis la campagne comme s'ils étaient en ville, aux artisans de faire connaître leur savoir-faire bien plus loin que leurs communes voisines...

Demain, la e-santé ouvrira de nouvelles voies pour mieux nous soigner, où que l'on soit, on pourra travailler sans forcément perdre des heures dans les bouchons, communiquer avec ses amis et sa famille à l'autre bout du monde, comme s'ils étaient avec nous, dans la même pièce. La fibre optique ouvre une nouvelle ère d'échanges et réduit jour après jour les distances. Voilà la mission qui a été confiée à Losange, voilà pourquoi tous les collaborateurs de Losange sont à votre écoute.

<https://www.losange-fibre.fr/>

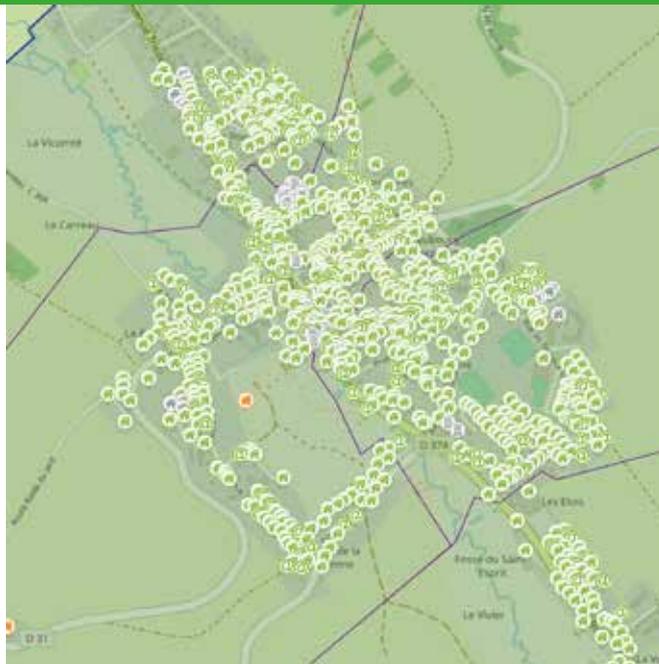
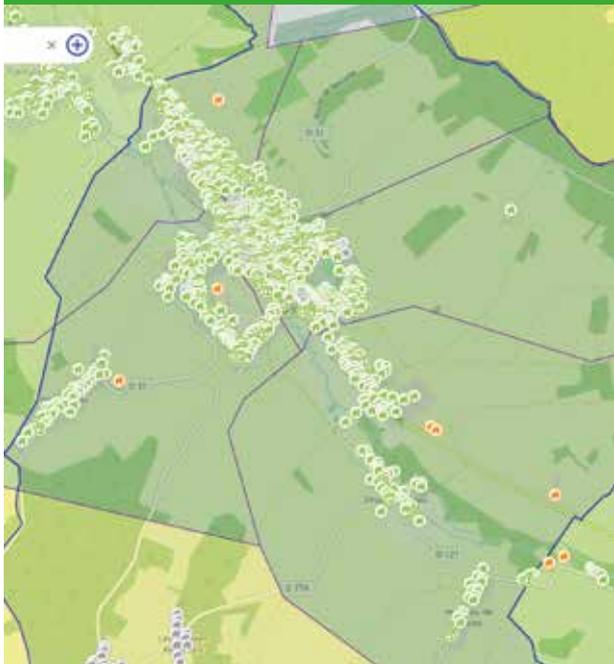


Cartes de couverture pour Aix -Villemaur-Pâlis.

Pâlis et Villemaur-sur-Vanne seront ouvertes commercialement au courant du 4^{ème} trimestre 2022.

La partie sud (les hameaux) sera ouverte commercialement au courant du 1^{er} trimestre 2022.

Tout le reste de la commune est déployé avec certaines adresses qui seront éligibles dans les toutes prochaines semaines. **Pour information**, les habitations collectives doivent faire l'objet d'une convention entre le bailleur et l'opérateur. Ainsi, les immeubles peuvent voir leur délais d'accessibilité allongés et ne pas être en phase immédiate avec des habitations individuelles du même quartier.



La ville prend des couleurs !



Dans le cadre de la promotion du dépistage du cancer du sein, les mairies se sont parées de rose durant le mois d'octobre.

Vous aurez l'occasion au cours de l'année de voir vos mairies s'illuminer en fonction des événements. À l'heure des économies, il est important de préciser que ces illuminations se font à l'aide **d'éclairages LED très peu coûteux en énergie.**

La consommation d'une lampe LED est assurément plus faible que ses cousines. Elle permet par exemple de ne consommer que 9 W pour restituer une puissance équivalente à 60 W. Une LED consomme effectivement 10 fois moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence et 6 à 8 fois moins qu'une ampoule halogène.



Le Marais de la Vanne, un espace naturel remarquable

Situé entre la Champagne crayeuse et le pays d'Othe, le marais de la Vanne offre un paysage typique de tourbières alcalines de fond de vallée. Il s'agit d'une des dernières tourbières de l'Aube de 90 hectares située entre Aix-Villemaur-Pâlis et Neuville-sur-Vanne. Entourée de cultures et de pâtures, cette zone humide dessine un cordon boisé le long de la Vanne. Ce vaste ensemble marécageux joue un rôle important dans l'écosystème : il contribue à maintenir la qualité de la ressource en eau, participe au bon fonctionnement de la Vanne, assure un rôle de puits de carbone et abrite de nombreuses espèces végétales et animales.

Les tourbières sont caractérisées par un sol épais (la tourbe) issu de l'accumulation de matière organique dont la décomposition est difficile à cause de la présence d'eau quasi-permanente. Ces conditions particulières créent un environnement où seules quelques espèces ont la capacité de s'y adapter. Ainsi, les tourbières abritent un patrimoine écologique exceptionnel. Sur le marais de la Vanne, pas moins de 135 espèces végétales ont été recensées depuis 1990, parmi lesquelles figure la laïche paradoxale, la gesse des marais

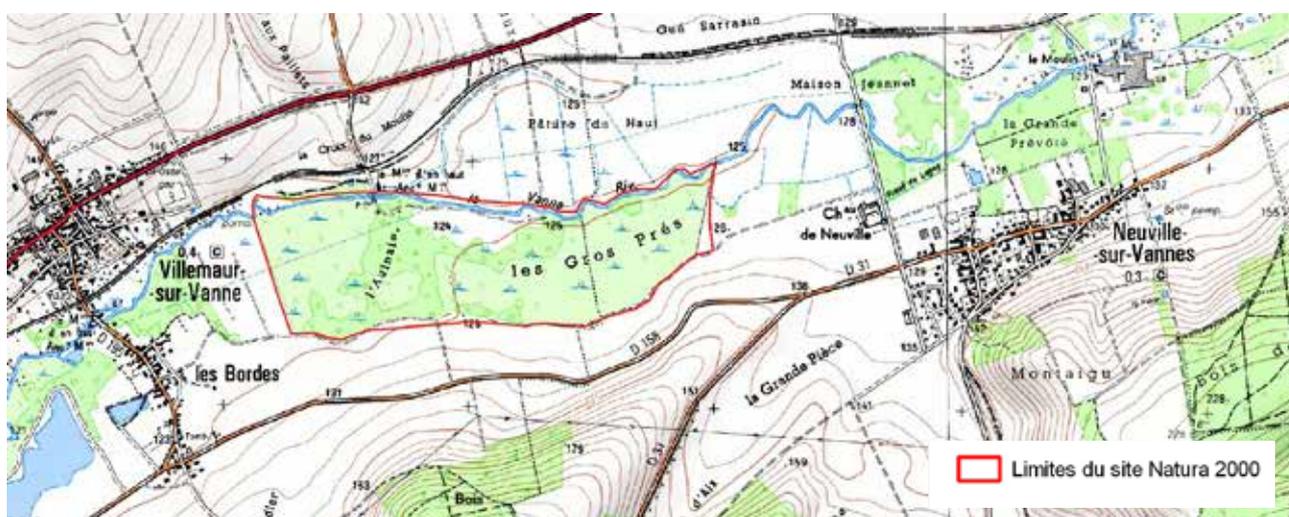
ou encore la fougère des marais. Le site abrite une riche diversité animale, dont certaines espèces – amphibiens, oiseaux, papillons, sont protégées au niveau européen : le cuivré des Marais, la grenouille agile, la pie-grièche écorcheur... Le site accueille aussi d'autres espèces d'intérêt patrimonial, notamment chez les reptiles ainsi que chez les libellules, les criquets et divers autres groupes d'invertébrés.

Cette biodiversité remarquable est la raison pour laquelle le marais de la

Vanne a intégré le réseau européen Natura 2000 en 2004. Ce réseau permet de préserver les espèces et les habitats fragiles et rares à l'échelle de l'Europe tout en maintenant les activités socio-économiques du territoire.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les acteurs du territoire assurent ainsi une gestion durable du marais de la Vanne tout en conciliant la préservation de l'environnement et des activités humaines. En tant qu'animateur Natura 2000 du site, le conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne assure la coordination entre les acteurs pour mener à bien des actions de préservation sur la zone humide.

Des animations nature sont régulièrement organisées, n'hésitez pas à vous y inscrire pour découvrir le marais de la Vanne !





Cuivré des marais mâle



Gesse des marais



Grenouille agile



Laïche paradoxale



Pie grièche écorcheur

Pour plus d'informations,

vous pouvez contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
aux coordonnées suivantes :

Tél. : 03 25 80 50 50 - E-mail : secretariat@cen-champagne-ardenne.org

Nature

À la découverte de La Vanne à Villemaur-sur-Vanne

La Vanne, rivière de 56 kilomètres traversant le village de Villemaur-sur-Vanne sur environ 4 kilomètres, prend sa source à Fontvannes et rejoint l'Yonne à Sens.

Villemaur-sur-Vanne comporte trois sites importants en rapport avec l'eau :

- Le moulin d'en haut en amont du village,
- Le moulin d'en bas aux Bordes,
- Le marais Natura 2000.

En un siècle, de 1850 à 1950, seuls des travaux de retenue d'eau au niveau des moulins ont eu lieu. À compter des années 1950, la Vanne a connu quelques modifications afin de pouvoir cultiver du maïs dans la vallée. De plus, des fossés ont été creusés sur la nappe du cours d'eau pour assainir la vallée. Ces opérations ont permis de gagner de l'espace agricole et donc de soutenir le pays dans sa reconstruction d'après-guerre.

Dès 1980, une carrière d'extraction de sable a fait son apparition en aval du village. Dix ans plus tard et après la fin des travaux, celle-ci est devenue l'étang de Villemaur-sur-Vanne.

À savoir que cet étang est alimenté en eau par la nappe du cours d'eau. La vallée de la Vanne est constituée principalement de tourbe provenant d'anciens marais. La tourbe est une matière organique indispensable à l'environnement, par sa faculté de stockage d'eau.

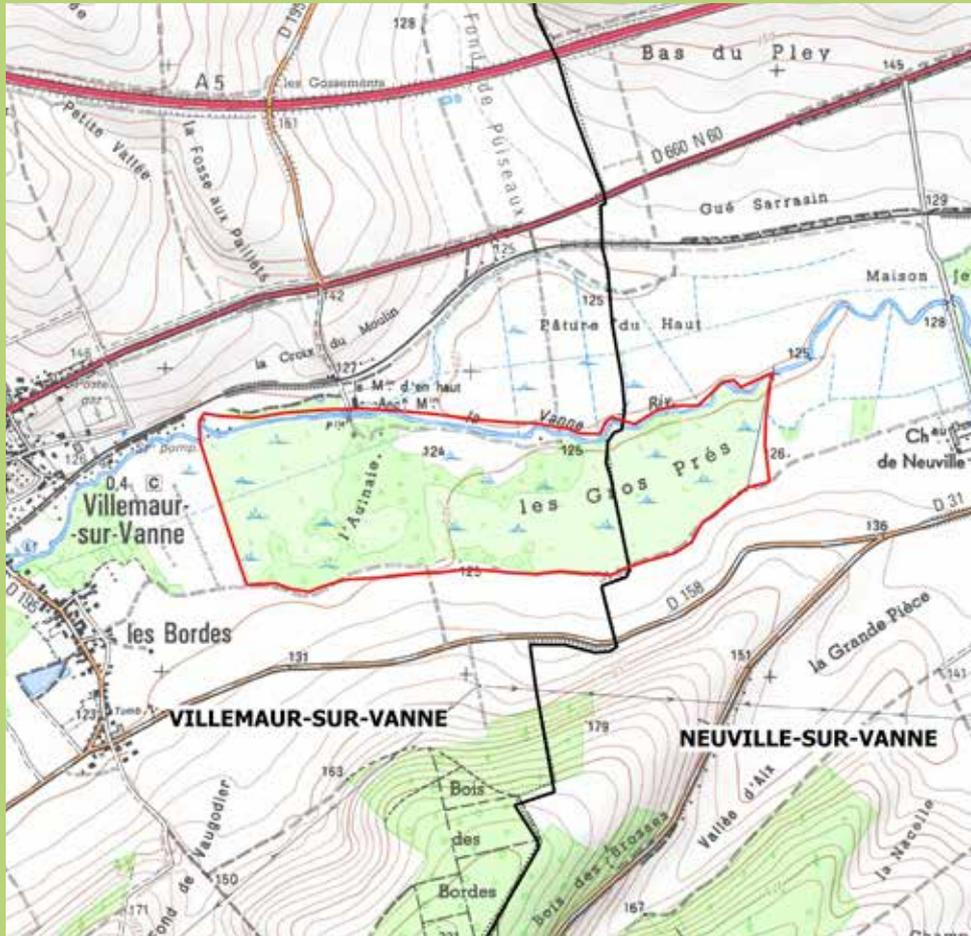
Elle permet donc de retenir l'excédent d'eau en période hivernale, quand le niveau de l'eau monte, et de la

restituer au cours d'eau en période estivale, quand le niveau d'eau est bas. Cette tourbe joue donc un rôle de tampon important en période de crues. Malheureusement avec les nombreux travaux réalisés sur toute la vallée de la Vanne, la tourbe se transforme en terre et perd donc son pouvoir d'absorption et de restitution des eaux.

Cependant, nous gardons une trace du fonctionnement naturel de la tourbe sur la vallée de la Vanne à travers le marais Natura 2000 de Villemaur-sur-Vanne. La gestion d'un tel environnement demande des compétences spécifiques, ainsi ce marais est géré par le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne.



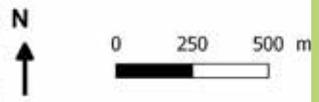
Etang de Villemaur-sur-Vanne



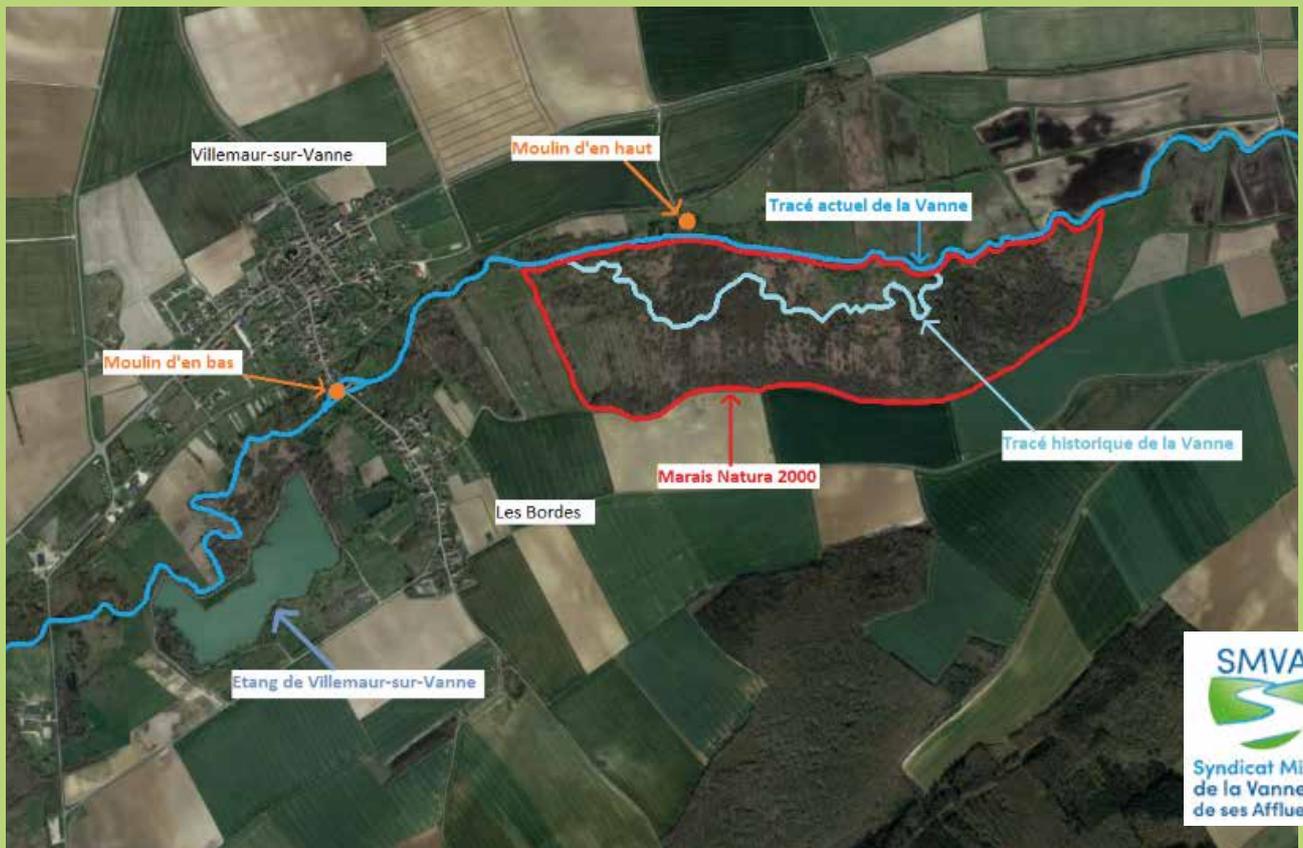
Communes de Villemaur-sur-Vanne et Neuville-sur-Vanne

**Site Natura 2000 n°37
"Marais de la Vanne"**

- Limites communales
- Limites du site Natura 2000



© Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne 2018
Source : IGN ED Orthophoto 2016D



Brèves

Reconnaissance cidre DUMINIL

La Revue du Vin de France a réalisé un large comparatif des cidres et poirés de France dans son numéro paru fin juin. Il était possible à tout producteur de proposer un cidre à la dégustation par Alexandre Vingtier, œnologue et référence en cidre. Le cidre de Christophe DUMINIL a ainsi été cité dans la revue avec une belle appréciation et une note remarquable de 90/100.

CHRISTOPHE DUMINIL
Cidre fermier 15 juin, 4°
Une très jolie cuvée acidulée de cette ferme de l'Aube, variétés 100 % locales, amertume bien dosée et belle fraîcheur.

LA REVUE DU VIN DE FRANCE LE PAYS D'OTHE
Entre Aube et Yonne, ce terroir réputé propose des cidres fermiers fruités et acidulés produits par une dizaine de producteurs qui défendent les variétés autochtones à travers leur Route du cidre et des pressoirs.

Départ en retraite de Pascal DESMOULINS

C'est à 16 ans que la carrière de Pascal DESMOULINS débute aux établissements AGOFFROY de l'époque. 26 ans s'y sont écoulés. Après la fermeture et divers emplois occupés, il a rejoint la municipalité d'Aix-en-Othe. 13 ans passés au service du fleurissement de la commune.

Nous lui souhaitons une bonne retraite placée sous le signe de la pratique de ses activités favorites : la chasse et la pêche !



Venue de Christophe BORGUS,

Secrétaire général de la Préfecture, le 3 décembre 2021

Le secrétaire général de la Préfecture a souhaité venir à la rencontre des élus du territoire de la commune nouvelle afin de faire le point sur les différents dossiers en cours, d'une part, et les projets à venir d'autre part. C'était également l'occasion d'évoquer le projet Petites Villes de Demain et la recherche d'un chef de projet. Ainsi que la mise en œuvre avec le soutien de la Banque des Territoires, d'un « manager centre-ville ». D'autres projets plus généraux ont été également abordés, comme le projet de la Vélovoie Troyes/Sens, la problématique médicale, etc...

Cette visite s'est terminée par un déplacement à Pâlis pour visiter l'ancienne Brasserie des Tilleuls, aujourd'hui sous la « tutelle » du projet « 1000 cafés » et nommée « Le Sept de Cœur ». Après un passage à la Collégiale et à l'étang de Villemaur, nous avons terminé notre visite à « O'Bobois » en compagnie de Louis TARTERET.

Un grand merci à M. le Secrétaire général pour son soutien au dispositif « Commune Nouvelle ».



Éclairage du boulodrome de Villemaur

En prévision d'éventuels événements nocturnes, le boulodrome de Villemaur a été équipé d'un système d'éclairage.



Visite de l'Assemblée nationale au côté de Valérie BAZIN-MALGRAS

Le 7 novembre dernier, sur invitation de notre députée Valérie BAZIN MALGRAS, l'opportunité de visiter l'Assemblée nationale s'est présentée. Retour en images sur un lieu emblématique de notre pays.



© MAGGY PHOTOGRAPHIES



Quel est le rôle de l'Assemblée nationale ?



577 députés siègent au Palais Bourbon

TRAVAIL LÉGISLATIF

- Examen des projets de loi
- Dépôt de propositions de loi
- Dépôt d'amendements
- Vote de la loi
- En cas de désaccord avec le Sénat, l'Assemblée nationale a le dernier mot



CONTRÔLE DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT

- Questions au gouvernement ◀
- Motion de censure ◀
- Commissions d'enquête ◀



ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Contrôle de l'application des lois
- Travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC)



Expo

« Les Pieds dans l'eau » de l'UNESCO

Le 10 juillet dernier, Monsieur GIROST président de l'association IMAJ, Institut Mondial de la Jeunesse, ex-centre UNESCO, venait à la rencontre de notre territoire pour lancer l'exposition « Les Pieds dans l'eau ». Celle-ci mettait en avant une sélection de peintures réalisées par les jeunes lauréats du concours portant le même nom.

Monsieur GIROST a été accueilli par les élus de la municipalité mais aussi par Nelly DELELIGNE conseillère départementale du canton élue depuis peu auprès de Didier LEPRINCE.



©MAGGY PHOTOGRAPHIES



Voirie

Les travaux

Réfection complète de la rue du Moulin à Vent, à Pâlis, avec pose d'un trottoir à gauche et écoulement des eaux de pluie à droite.



Passage entre la rue Basse et la mairie. Peinture anticorrosion et peinture blanche avec saupoudrage de matière antidérapante.



Pose de la rambarde de sécurité pour handicapés et changement de la porte conforme au règlement.



Rescellement des pavés.



Aménagement parking

Dans le cadre de la poursuite de son aménagement, une plateforme pouvant recevoir jusqu'à 300 voitures a été mise en place durant l'été aux abords de l'étang de Villemaur.

L'accès y devient plus sécurisant et plus ordonné.



Évènements

COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE 2021

Retour à la normale cette année avec la 103^{ème} commémoration du 11 novembre.

Les pompiers ainsi que la fanfare de Music en Othe ont pu honorer de leur présence cette commémoration. Comme l'année passée mais cette fois-ci accompagnée de la population, les morts des trois communes ont pu être célébrés. Les enfants présents ont pu sur Pâlis déposer sur les tombes des 34 anciens combattants un bouquet de bleuets. Opération qui sera suggérée sur Aix-en-Othe et Villemaur les années futures.

©MAGGY PHOTOGRAPHIES



PREMIÈRE ÉDITION

« FÊTE DU PARC »

Le 28 août dernier était organisée la Fête du parc. Son but : permettre à l'orée de la rentrée de septembre, aux familles et aux associations du territoire de se rencontrer.

Nombreuses associations ont répondu présentes avec démonstrations à l'appui. Entre autres zumba, tir à l'arc, gymnastique, jeux gonflables, baptême de poney et initiation à la trottinette électrique ont permis d'animer le site. Le centre de loisirs avait pour l'occasion organisé deux chasses au trésor pour petits et grands. Cette journée s'est clôturée par une tombola puis sur un air celtique avec un concert de Jules et les Solitaires. L'opération sera renouvelée l'année prochaine !



UN CITY-STADE

À VILLEMAUR-SUR-VANNE !

Il était attendu, le voici enfin !

Situé à côté du stade, il a été inauguré le 4 septembre en présence des élus mais aussi de Didier LEPRINCE, conseiller départemental.

Ce nouvel équipement accessible librement à tous permet aussi aux écoles et aux clubs sportifs d'y pratiquer diverses activités : hand-ball, basket-ball, volley-ball... Cet investissement de 40 000€, subventionné à hauteur de 80% sera par la suite rejoint par l'installation d'une aire de jeux, cette fois-ci accessible aux plus petits. À la suite de l'inauguration, les jeunes et les élus ont mouillé la chemise pour s'essayer à la pratique du foot sur city-stade. Plusieurs équipes en 3x3 ont été formées pour l'occasion. Nous vous laissons deviner quelle équipe a gagné...



©MAGGY PHOTOGRAPHIES

NOËL

LANCEMENT DES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Fin 2020, les mairies ont été modestement éclairées. Vieillissantes, les illuminations avaient besoin d'être changées.

Après plusieurs mois de préparation et quelques frayeurs liées aux délais de réception allongés, le samedi 4 décembre a eu lieu la mise en lumière des façades des mairies et la décoration du sapin par les enfants ! Sur les trois communes avec la participation de trois associations Épisol, Le Comité des Sapeurs-Pompiers de Villemaur et le PAL, nous avons pu offrir aux enfants des animations (ateliers de fabrication de décorations de Noël, distribution de chocolats...). Nous les remercions pour leur investissement.



Un chalet, construit pour l'occasion par les services techniques est venu compléter la mise en scène sur chaque commune. Sans compter la mise en place d'une boîte à lettres pour y déposer toutes les demandes des enfants au père Noël ! Celui-ci est d'ailleurs venu honorer de sa présence les enfants de Pâlis pour leur remettre en mains propres des chocolats !

Chaque année nous mettrons en avant les illuminations des lieux comme les rues, les entrées des communes, les hameaux... Chaque chose en son temps.



©MAGGY PHOTOGRAPHIES



SAINTE-BARBE

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'AIX-EN-OTHE.

Par suite de notre Sainte Barbe organisée par l'amicale le 4 décembre dernier, nous avons pu noter que le nombre d'interventions pour les 11 premiers mois est de 310. Une tendance constante, liée principalement aux nouvelles applications de recentrage des missions et la suppression des moyens de secours routiers de notre centre. Le centre compte 27 sapeurs-pompiers, dont 7 femmes, inscrivant notre centre comme l'un des mieux représentatif, du département, de la féminisation de notre vocation. Notre section de JSP, toujours aussi performante, compte 12 JSP pour cette nouvelle saison. Ce fut l'occasion de remettre la médaille d'honneur «argent» pour 20 ans de service au Sergent-Chef BIONAZ Olivier et les galons de Caporal (chef d'équipe) au Sapeur de 1ere Classe PUTHOIS Dylan. Après avoir mentionné toutes ces informations, l'adjudant-chef MOINE David, dirigeant le centre en l'indisponibilité de l'actuelle chef de centre, a fait part d'une mention spéciale pour l'ensemble du personnel, qui malgré ces circonstances sanitaires pénibles, a su préserver son professionnalisme et son abnégation pour mener à bien les missions confiées. Joyeuses fêtes de fin d'année.



Lieutenant Thierry LANE.

Les pompiers recrutent !
Contact : chef de centre au 06 03 36 21 32.



14 JUILLET

Des festivités du 14 juillet bouleversées par une météo très pluvieuse mais pour autant riches en animations !

Célébration aux monuments aux morts d'Aix-en-Othe en petit comité mais visite auprès des pompiers d'Aix-en-Othe avec une démonstration grandeur nature d'une intervention. Suivie ensuite d'une remise de galons à Villemaur-sur-Vanne et à Pâlis. L'après-midi, les enfants d'Aix-en-Othe ont pu participer aux jeux puis prendre leur goûter en guise de récompense ! Le 14 au soir, grande première à l'étang de Villemaur-sur-Vanne pour découvrir le feu d'artifice. Sous une pluie battante plus de 700 personnes sont venues sur le site braver l'humidité. Ce fut sans compter sur les spectateurs alentours à l'abri dans leur véhicule. Ce n'est que le 17 juillet, que Pâlis, avec son habituel pique-nique s'est vu honorer d'une météo plus clémente. Villemaur-sur-Vanne, pas en reste, a



pu organiser son concours de boules. Les deux gagnants : Franck MICECK ET Teddy MICECK. Belle réussite pour cette nouvelle version du 14 juillet sur notre territoire.

REMISE DE GALONS

AUX POMPIERS DE VILLEMAUR-SUR-VANNE ET DE PÂLIS LORS DU 14 JUILLET 2021

Michel GROSSE a reçu la médaille d'or pour 30 années de service. Michel a commencé sa carrière en 1990 de pompier à Prugny comme sapeur. Il a passé les stages pour monter en grade. En 2003 il quitte Prugny pour Maraye-en-Othe. Il obtient le grade de caporal-chef et succède au chef de corps pendant 5 années. En 2013, il quitte Maraye-en-Othe pour venir rejoindre la commune de Pâlis. En 2018 il suit le stage de sergent et en juillet 2021, il reçoit la médaille d'or pour 30 années de service. Merci Michel pour ton engagement. M. Nicolas MANGEOT est rentré au corps des pompiers de Villemaur en 2011. En 2017, il suit la formation de chef d'équipe pour devenir caporal et en 2021, il reçoit la médaille de bronze pour 10 années



de service. En 2017, il prend la place de président de l'amicale. Merci pour tout ce que tu fais pour l'amicale et pour la compagnie.

M. Jean-Baptiste BROQUET est rentré au corps des pompiers de Pâlis en 2010. En 2019 il fait sa formation de chef d'équipe pour devenir caporal. Il



quitte Pâlis en 2020 pour venir habiter à Villemaur-sur-Vanne. En 2021 il reçoit la médaille de bronze pour 10 années de service. Nous félicitons la compagnie pour tout ce qu'elle fait au quotidien mais aussi pour son implication dans les animations et festivités de la commune. Un grand merci.

Bruno LENAINT.

Asso

L'ARPA



Malheureusement la crise sanitaire a fait avorter toutes les activités de l'ARPA : sorties, exposition, conférence... Quelques bénévoles ont toutefois donné de leur temps pour préparer une exposition qui devrait avoir lieu en mars 2022. La grande nouvelle : la collection de silex léguée par Monsieur René DIJON à l'association en 1987 va bientôt avoir un lieu d'exposition digne de ce nom à Villemaur. L'ARPA tient à remercier Monsieur BROQUET et Monsieur BIGNON. Une équipe de bénévoles a répondu à l'appel de Monsieur BIGNON pour effectuer les travaux nécessaires pour ce local. Des spécialistes de la Préhistoire conseilleront l'association pour l'aménagement intérieur.

L'ARPA tiendra sa prochaine assemblée générale en mars 2022 et souhaite à chacun une nouvelle année beaucoup plus sereine que les précédentes.

La présidente : Nicole STEIB

UNC AFN

Après un long moment de restrictions sanitaires, nous avons enfin pu nous retrouver, autour d'un excellent repas délicieusement préparé et agréablement servi par le restaurant « La Table d'Othe ». Ce fut un grand plaisir pour les convives présents.

Espérons que la Covid 19 nous laisse encore la possibilité de nous retrouver sans trop de contraintes. Nous souhaitons un bon rétablissement à notre porte-drapeau M. Stanis GAC, après un séjour à l'hôpital.



ASOFA

Après deux années tronquées par la COVID, le club de l'ASOFA a repris son activité. Avec 220 licenciés, le club est le dernier dans le pays d'Othe à posséder des équipes dans toutes les catégories que ce soit en compétition ou en loisir. Suivant les catégories d'âge, les jeunes s'entraînent sur les stades d'Aix-en-Othe ou de Mesnil-saint-Loup. Côté résultat nos équipes ont bien entamé leur championnat respectif avec très peu de défaites. Le club a pris un éducateur en alternance pour faire progresser tous ces jeunes. Chez les séniors, l'équipe 1 a réalisé un parcours historique en se qualifiant pour la première fois au cinquième tour de la Coupe de France. Il ne restait plus que trois représentants aubois, l'aventure s'est arrêtée contre Chaumont qui évolue dans l'élite régionale. Les vétérans et l'équipe de foot à 7 ont également débuté leur championnat et se retrouvent tous les mercredi soir à Palis pour un entraînement. Si vous êtes intéressé pour venir nous rejoindre contactez Thomas au : 06 30 90 01 50. L'ASOFA va essayer de lancer une équipe féminine pour la saison 2022/2023. Vous pouvez dès à présent contacter Nadège au 06 19 41 75 36.



Activités : 2021/2022

19 Septembre- Vide Maison



20 Novembre- Karaoké Dansant

Décembre - Animation Noël Enfants



05 Février- Concours Belote



16 Avril - Chasse aux Oeufs



12 Juin - Vide Grenier



7 Août - Jeux d'été



Septembre Chasse au Trésor



16 Octobre - Vide Dressing



L'Association a pour objectif l'animation de notre village de Pâlis.

Nos activités sont ouvertes à tous.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 33 88 16 74

ou sur notre page Facebook

Ne pas jeter sur la voie publique I.P.N.S.



Le club des anciens et des amis d'Aix

Le Club n'a pas échappé au confinement en mars 2020. Notre local était fermé suite à la décision du Préfet de l'Aube.

Les mois ont passé et en 2021 nous avons fait une première permanence en septembre sans succès, toujours sous la crainte du virus. Beaucoup de nos adhérents se sont fait vacciner ce qui a permis de rencontrer plus de personnes qu'au mois d'octobre et novembre.

Nous avons donc rouvert le club comme auparavant les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00 pour les jeux de société et le goûter. Nous reprenons confiance en l'avenir et nous disons à tous ceux qui ne sont pas au courant que nous préparons (sous réserve) des sorties, cabaret, visites diverses et si possible nos repas dansants comme dans le bon temps.

Le comité de jumelage du Pays d'Othe

Après de nombreux mois sans activité, le comité de jumelage du Pays d'Othe mise sur un avenir plus souriant, rempli de rencontres avec nos amis allemands et italiens !



Ces derniers mois, l'assemblée générale de 2020 a eu lieu le 11 juin 2021 à Rigny-le-Ferron.

Celle de 2021 a lieu le 3 décembre 2021 à 18h au siège de la communauté de communes du pays d'Othe, 27 Avenue Tricoche Maillard, à Aix-en-Othe dans la salle Gérard CAILLAT.

Un voyage à Bagnacavallo a pu être organisé fin septembre dernier pour la «San Michele», fête de la ville. 7 membres du conseil d'administration ont passé 3 journées superbes dans le centre historique de Bagnacavallo.

Nous avons pu renouer avec nos amis italiens, notamment avec Mme le Maire Eleonora Proni et Gabriella Foschini, présidente du comité de jumelage italien. Déambulations et repas festifs dans les «cantina», restaurants provisoires mis en place par les associations de la ville. Une belle fête !

Pendant l'année 2022, plusieurs autres fêtes sont prévues : tout d'abord, le comité de jumelage participera au carnaval de Neresheim (Allemagne) du 27 février au 2 mars 2022. Fête très haute en couleurs et en musique ; les souvenirs des fêtes passées étant inoubliables ! Venez avec nous !!!

En 2021, nous aurions dû fêter les 25 ans de la signature du Jumelage entre Neresheim et Aix-en-Othe et en 2022, les 10 ans du jumelage avec Bagnacavallo.

Une collaboration avec l'association Vanne Culture et Loisirs va permettre de fêter ces anniversaires lors de la foire aux vins et produits des terroirs des 14 et 15 mai prochain.

En effet, le conseil d'administration de l'AVCL a accueilli avec enthousiasme la proposition du comité de jumelage d'unir nos efforts afin d'organiser la fête du jumelage lors de la foire de l'AVCL à Pâlis.

C'est le comité de jumelage qui organisera le repas du samedi soir du 14 mai sous les barnums sur la place de la mairie de Pâlis.

Nous accueillerons des délégations offi-

cielles de Bagnacavallo et de Neresheim, pour une fête du jumelage sans précédent ! Les maires des communes jumelées seront présents pour ces fêtes.

Les 25 et 26 juin 2022, nous pourrons participer à la fête de Neresheim (Stadtfest) avec, nous espérons, une belle délégation du Pays d'Othe.

Le comité de jumelage prendra part, comme l'an passé, à la fête du parc le 27 août 2022 à Aix-en-Othe.

Nous organiserons un voyage pour la fête de Bagnacavallo, la San Michele, les 24 et 25 septembre 2022.

Si les échanges entre collégiens d'Othe et Vanne et de Neresheim peuvent avoir lieu lors de cette année scolaire, le comité sera heureux d'y renouveler sa collaboration.

Une année pleine d'espoirs de riches rencontres !

Si vous souhaitez nous rejoindre au comité de jumelage, vous y serez les bienvenus : écrivez-nous à : jumelage.othe@gmail.com

Ou à l'adresse postale du comité : Mairie d'Aix-en-Othe, 10160 Aix-Villemaur-Pâlis.



TOURNEFOU

STAGES ET ACTIVITÉS

STAGE THÉÂTRE ENFANT

DU 8 AU 12 FEVRIER
pour la Champagne-Ardenne

et du **01 AU 05 MARS**
pour la Région Parisienne.

Pour les enfants de 7 ans à 12 ans, animé par des animateurs culturels. Pour savoir si on aime le théâtre, il faut essayer.



ATELIERS CRÉATIFS EN FAMILLE

12 MARS

Pour les enfants et les parents le samedi de 14h30 à 17h30, animés par Nathalie BOUISSOU. « Quand l'encre rencontre le fil » : réunis dans une expérience originale où chacun est « débutant », l'invitation est de s'émerveiller les uns des autres au travers d'activités en appelant à l'imagination, à la créativité, au goût du jeu de chacun.

ATELIER PHOTO

26-27 MARS

Pour les jeunes et les adultes, animé par Didier CONAN, animateur culturel-photographe. Ces journées permettent de découvrir ou d'approfondir les dimensions techniques : cadrage, composition, profondeur de champ..., mais aussi esthétiques et artistiques : l'éclairage, la place du temps et du silence dans la prise de vue.

FELDENKRAIS

11 -12 JUIN

Animé par Nathalie RAFAL, comédienne, auteure, praticienne de la méthode Feldenkrais. Au fil de ces jours, il s'agit d'acquérir une meilleure intelligence de ses mouvements, d'élargir ses capacités, d'affiner la conscience que nous avons de notre corps.

RENDEZ-VOUS

DIMANCHE A LA CAMPAGNE

Dimanche de 10h à 19h

Entrée libre.

Rendez-vous au Tournefou pour y rencontrer des artistes, des artisans, des producteurs locaux... Événement organisé par Terres & Vignes de l'Aube.

FÊTE DES ARTS

2 JUILLET

Samedi à partir de 15h. Entrée libre.

A l'occasion de la présentation de leur travail de l'année : « La grande exposition » Nicolas FAVRE, les enfants de l'atelier de pratiques artistiques nous invitent à la Fête des Arts suivie d'un concert « Jazz dans le parc » par l'association « Clé de Scène » et de visiter les ateliers ouverts des artistes en résidence.

ATELIER POÉSIE

FÉVRIER, AVRIL, JUIN

Pour les jeunes et les adultes, animé par Philippe BRAME, auteur-photographe et Sophie BOUTS, formatrice en expression théâtrale. Ces fins de semaine sont une invitation à l'expérience joyeuse de la dimension poétique qui se cache en chacun de nous.

ATELIER D'EXPRESSION THÉÂTRALE

MENSUEL

Pour adultes, animé par Sophie BOUTS, formatrice en expression théâtrale. Vivre une aventure de troupe façonnée par le théâtre et le jeu scénique.

Pour tous les âges et pour tous les goûts

Le Tournefou propose toute l'année une riche programmation culturelle et accueille artistes, poètes, musiciens, publics ou visiteurs de tous âges pour un après-midi, quelques jours ou plusieurs mois. Tous les ateliers ou stages sont proposés dans un véritable travail de création ; ils se réalisent en lien avec les expositions, les artistes en résidence, grâce à des amitiés tissées au fil des années et toujours à l'écoute des participants.

EXPOSITION WANDA SKONIECZNY

DU 14 MAI AU 31 JUILLET

« entrelacs »

le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 15h à 19h. Tous publics. Entrée libre.

ATELIERS IMAGE

DU 16 MAI AU 31 JUILLET

Visite de l'exposition sur demande pour enfants et ados à partir de 6 ans des écoles et centres de loisirs. De 10h à 16h, pique-nique tiré du sac. Découvertes du collage, de la photographie, du dessin...

ATELIERS À L'ANNÉE

ATELIER DE PRATIQUES ARTISTIQUES BIMENSUEL

Pour les enfants et adolescents de 6 à 18 ans le samedi de 14h30 à 16h30, animé par Nicolas FAVRE, peintre, intervenant en arts plastiques. Dans un accompagnement personnalisé, l'artiste-intervenant amène chaque participant à expérimenter son potentiel créateur en dessin, peinture, modelage...



☎ 06 64 22 83 52 | 03 25 40 58 37

@ secretariat.tournefou@gmail.com

www.association-tournefou.com

Le Domaine du Tournefou
4, rue du Tournefou - Pâlis
10190 Aix-Villemaur-Pâlis

Ehpad

L'EHPAD TRICOCHÉ MAILLARD D'AIX-EN-OTHE VOUS PRÉSENTE SON PROGRAMME DES ANIMATIONS

de fin d'année et pour l'année à venir. La fin d'année 2021 a été marquée par de nombreuses animations qui ont permis aux résidents de partager des moments festifs ! Petit tour d'horizon des événements de la fin d'année et des animations de l'année à venir.

Des brunchs ont été organisés deux fois dans l'année.

En 2020, faute de pouvoir bénéficier de sorties extérieures, il a été proposé aux résidents, un grand brunch de fin d'année, afin de réunir tout le monde autour d'un moment convivial. Cette expérience a été tellement appréciée que nous l'avons renouvelée par deux fois en 2021 pour le plus grand plaisir des résidents (et des professionnels.) Chacun a pu apprécier les crêpes maison, viennoiseries toutes chaudes, jus d'orange pressé, fruits frais, fromages frais etc.

En septembre, des promenades en calèche ont été organisées.

Les résidents ont pu découvrir ou redécouvrir les rues d'Aix-en-Othe. Cette animation très attendue a été d'autant plus appréciée qu'elle n'avait pas pu avoir lieu en 2020. La balade a été proposée à l'ensemble des résidents car la calèche est adaptée aux personnes à mobilité réduite.

En novembre, il a été proposé aux résidents, un après-midi festif de danse rythmée sur chaise.

Au programme : démonstration de danses afro-latino-caribéennes et chorégraphies de danses sur chaise. Cette animation a été l'occasion d'un moment de partage et de rire entre les résidents et le personnel.



Le traditionnel spectacle de Noël a clôturé l'année 2021.

Le 23 décembre, les résidents ont eu le plaisir d'accueillir une chanteuse qui leur a fait fredonner les plus jolies chansons françaises. Ce spectacle a été suivi d'un goûter festif et de la distribution de cadeaux de Noël.

Des anniversaires fêtés tous les mois.

Chaque fin de mois, un spectacle est proposé aux résidents afin de célébrer les anniversaires du mois. Des gâteaux faits maison et une distribution de cadeaux d'anniversaire clôturent cet après-midi festif.

Le yoga du rire : soigner par le rire et la bonne humeur.

Cet atelier se décompose en plusieurs parties : des exercices rythmés (applaudissements, mouvements du corps), des exercices de respiration, d'expression (sourires/tristesse), des rires intentionnels (c'est-à-dire sans avoir recours à l'humour, aux blagues ou à la comédie). Ils deviennent vite naturels et contagieux ! Le rire est un excellent moyen de respirer, de se sentir mieux, radieux et de remettre son corps et sa vie en mouvement.

Musicothérapie : des ateliers animés par 6 travailleurs en situation de handicap et par leur encadrant.

La séance débute par des vocalises et l'écoute d'une musique relaxante qui permet de prendre conscience des différentes parties du corps. Ensuite, chaque résident se voit confier un instrument de musique. Résidents et intervenants jouent ensemble sur des rythmes différents et les intervenants chantent quelques chansons. Une musique relaxante permet un retour au calme et clôture la séance. Cette animation est principalement proposée aux résidents dépendants ou atteints de la maladie de type Alzheimer.

Le projet médiation animale est reconduit pour l'année 2022 à raison de 3 séances par mois

Au cours de ces séances, les résidents pourront, pour leur plus grand plaisir et à volonté caresser, jouer, nourrir, brosser des lapins, des cochons d'inde, un chinchilla, un chien, un chat. De beaux moments en perspective.

L'EHPAD Tricoche Maillard d'Aix-en-Othe a été dans l'obligation d'abattre son séquoia.

En novembre 2021, après l'avoir vu se fatiguer, l'établissement a pris la décision de faire abattre ce majestueux au regard du risque qu'il présentait pour les résidents flânant dans le parc.

Un majestueux devenu dangereux...

Il trônait majestueusement dans le parc depuis plus de 150 ans. Résidents, professionnels et familles s'étaient tous accoutumés à sa présence. Néanmoins, l'arbre, frappé à plusieurs reprises par la foudre et subissant le réchauffement climatique, a commencé à montrer des signes de faiblesse. Ce dernier est devenu dangereux pour les résidents de l'établissement, obligeant ainsi l'EHPAD à baliser une partie du parc pour limiter le risque de chutes de branches sur des résidents ou des visiteurs.

Une opération millimétrée.

Pendant 3 jours, l'équipe s'est affairée à faire tomber doucement ce géant. Avec une grande agilité, ils ont d'abord fait tomber les branches sous l'oeil curieux des résidents et des professionnels. Ils se sont ensuite éployés à faire tomber minutieusement le tronc morceau par morceau. Chaque geste est millimétré et précis.

Un nouvel arbre replanté en hommage !

Ce n'est pas tous les jours que nous avons l'occasion de dire adieu à un si vieux monsieur. Il a été décidé de replanter un nouvel arbre en hommage au géant qui se tenait là précédemment. Une plaque commémorative sera apposée.



Festivités

du Jubé

Trois week-ends pour 500 ans !

Les festivités organisées autour des 500 ans du Jubé de la Collégiale se sont clôturées le 19 septembre dernier.

À cette occasion, nous avons eu la visite de Monsieur le préfet, Stéphane ROUVÉ, de Madame Christelle CREFF Directrice de la DRAC, Région Grand Est et du Président du département Monsieur Philippe PICHERY.

Après ces temps forts de festivités, Monsieur PALLOT, architecte en chef des Monuments Historiques, a organisé le 14 octobre dernier, la réunion préparatoire au chantier qui est ouvert depuis début novembre et qui vise à la restauration des façades Est et Sud de la collégiale. À ce jour, le chantier, après l'installation de la « Base Vie », a démarré pour une durée globale estimée à une quinzaine de mois.

M. Stéphane ROUVÉ, Préfet de l'Aube,
M. Roland BROQUET, Maire d'Aix-Villemaur-Pâlis
et M. Philippe PICHERY, Président du département



© MAGGY PHOTOGRAPHIES



Tambours et cuivres de Nouvelle France



Marie-Ange LEURENT et Isabelle FREMEAU



Les Héraudies messines



Les Ecuries du Centaure



Spectacle pyrotechnique et musical

Action

Commerces

AU BEAU PANIER

Un nouveau magasin d'alimentation générale vient d'ouvrir.

3 Rue des Vannes à Aix-en-Othe, « Au beau panier ». Un rayon cave où l'on trouve tous les crus de France, en face, un rayon épicerie avec beaucoup de produits de producteurs locaux, c'est la volonté du propriétaire. Ouvert depuis deux semaines, le propriétaire veut favoriser la proximité avec les personnes âgées, qui ne peuvent aller plus loin, il offre même le service de livraison à domicile pour toutes les courses lourdes telles que pack d'eau etc... Le propriétaire est à la recherche d'autres produits tels que, farine toutes graines, cidre, champagne... Un point Relais colis est désormais possible. Se renseigner auprès du magasin.



ENTREPRENDRE

Si des jeunes entrepreneurs sont intéressés, il y a dans la rue des Vannes de nombreux locaux libres. Toutes les initiatives sont les bienvenues : mercerie etc... La mairie aidera les personnes intéressées à se rapprocher des propriétaires des locaux disponibles. Voici les locaux concernés en enfilade dans la rue des Vannes :



Souvenirs



La mairie autrement... HÔTEL DE VILLE (XIX^e siècle)

Construit de 1857 à 1858,

L'exemple type de l'architecture othéenne du XIX^{ème} siècle. Pour des raisons financières, le perron ne sera ajouté qu'en 1925 et la grille de clôture en fer forgé qui entoure les jardins ne sera posée qu'en 1929.

Enfin, l'horloge avec le campanile ont été offerts en 1933 par Monsieur PRIEUR par le biais d'une enveloppe de 48 600 F.



Construit d'après les plans de l'architecte Monsieur MILLOT, cet édifice dont les bâtiments forment un quadrilatère, était conçu pour abriter la mairie, la justice de paix, deux maisons d'école, des logements pour les maîtres, deux préaux couverts ainsi que deux salles maternelles. Coût des travaux : 122 193,30 F soit deux fois le montant des recettes communales de 1856 !

Son architecture de briques brunes, éclairée par la pierre blanche d'Angis, est très représentative de l'architecture locale de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

Sources : ARPA « C'était hier... dans le canton d'Aix-en-Othe »

État CIVIL 2021

VILLEMAUR-SUR-VANNE

MARIAGE

|| Olivier FRANCILLETTE et Annick BENJAMIN || 7/08/2021

NAISSANCES

|| Sasha GRZEBIELUCHA || 7/07/2021

PÂLIS

DÉCÈS

|| Yvette, Jacqueline, Andrée BONNEAU || 68 ans || 9/06/2021 ||
|| Jean, Marcel SOUBIROU || 78 ans || 6/12/2021 ||

MARIAGE

|| Pascal HINFRAY et Nathalie GUNDALL || 31/07/2021 ||
|| Patrick ROPIQUET et Adrienne THOMAS || 20/11/2021 ||

NAISSANCES

	Octavie, Adélaïde, Marie BRASSET		29/06/2021	
	Victoire, Marie-Brigitte, Sophie THIBORD		11/08/2021	
	Estelle, Marie, Christine, Constance BROQUET		14/10/2021	

AIX-EN-OTHE

DÉCÈS

	Didier DAIL		60 ans		14/06/2021	
	Régis POUTHÉ		71 ans		21/06/2021	
	Solange BOUFFARÉ veuve MORIN		96 ans		19/06/2021	
	Marthe LEMOINE		99 ans		26/06/2021	
	Danièle BOURVEAU		66 ans		24/06/2021	
	Carmen PEIGNOT		91 ans		01/07/2021	
	Martine DUPONT veuve MALHERBE		70 ans		13/07/2021	
	Marie-Louise NUBADE veuve SÉRON		90 ans		19/07/2021	
	Pascale GALLOY veuve BOURDON		67 ans		25/07/2021	
	François-Xavier GOSSET		56 ans		30/07/2021	
	Jeanine PERREAU veuve DEPARDIEU		84 ans		03/08/2021	
	Marie-Agnès PERTHUISON		65 ans		24/08/2021	
	Yvette AUCANTE veuve MERCIER		93 ans		26/08/2021	
	Maurice COMBE		84 ans		09/09/2021	
	Bernhardt SATTler		73 ans		10/09/2021	
	Henriette RAT veuve IBANEZ		91 ans		11/09/2021	
	Philippe KURBETZ		66 ans		19/09/2021	
	Jean SOLAY		96 ans		25/09/2021	
	Denise CHARPENTIER veuve WEISS		93 ans		24/09/2021	
	Gilles DUCHANGE		74 ans		01/10/2021	
	Sylvie DOUSSET épouse DAUL		62 ans		16/10/2021	
	Robert TARDY		96 ans		28/10/2021	
	Monique MERCIER		91 ans		30/10/2021	
	Guy DURAND		85 ans		31/10/2021	
	Marie-Angèle CARRÉ		71 ans		31/10/2021	
	Danièle LECLERC épouse ADAM		76 ans		03/11/2021	
	Cécile ANDRZEJCZAK veuve LONGUET		81 ans		09/11/2021	
	Marin Americo CIUTTI		75 ans		28/11/2021	
	Silvia Germaine Denise MORIZE veuve REMY		97 ans		23/11/2021	
	Brigitte Monique Ida GAC		63 ans		30/11/2021	
	Geneviève COUTIER veuve CERCEAU		92 ans		3/12/2021	
	Odette Espérance Cécile SCHILL veuve SIMON		98 ans		17/12/2021	

NAISSANCES

	Nathanaël REI PEREIRA		19/06/2021	
	Hayden LEFEBVRE		09/07/2021	
	Charlie LE MOAL		28/07/2021	
	Valérian CLÈRE		20/10/2021	
	Mya LAURENT		27/10/2021	

MARIAGE

|| Jean-Jacques SANNA et Nadia BEKHTI || 18/09/2021 ||

Expression politique :

Comme le prévoit la loi du 27 février 2002, lorsque la commune diffuse un bulletin d'informations, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

MOT DE L'OPPOSITION

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPAL « LA MAISON COMMUNE »

Vous dites DEMOCRATIE ou plutôt AUTOCRATIE.

C'est cette interrogation que l'on se pose pour aborder le mode de fonctionnement et de gestion de notre commune. Pourquoi ce questionnement, il est lié aux récents événements survenus lors du conseil municipal du 23 septembre. Monsieur le Maire nous faisait part du retrait de toutes les délégations accordées en qualité d'adjoint, au maire délégué de Pâlis, Madame DURAND. Cette dernière restant avec sa seule fonction de Maire déléguée (que l'on ne peut pas lui retirer). Pourquoi cette sanction : la vraie raison est son désaccord avec le mode de fonctionnement de l'équipe dirigeante dont elle fait partie. Un vrai gâchis, car dans ce Conseil Municipal, les personnes ayant des compétences affirmées en matière de gestion communale ne sont pas nombreuses et se priver de celles de Madame DURAND est une erreur, dictée par le sectarisme de quelques personnes de l'exécutif de cette commune. Oui depuis que cet exécutif est en place et malgré les demandes répétées, rien ne change dans son mode de fonctionnement. Les décisions sont prises par 2 ou 3 personnes, elles sont validées sous forme de chambre d'enregistrement par les commissions si elles se réunissent et votées au Conseil Municipal.

Résultats de ce mode de fonctionnement :

- aucune vision à moyen et long terme n'émerge.
- aucune réflexion n'est initiée sur des projets structurants.
- un refus de solliciter et contractualiser avec des personnes qualifiées, afin de finaliser des projets d'investissements.

Où en sommes-nous du projet micro-foies ? Aucune esquisse de projet n'a été présentée au Conseil Municipal et pour cause, il faut recruter un maître d'œuvre, ce qui n'a pas encore été fait et définir ce que l'on veut. Ce projet est-il mort-né ou ressemble-t-il au « radeau de la méduse » ? Autre projet prioritaire concernant un plan d'économie d'énergie sur tous les bâtiments communaux, avec notamment, la réalisation d'un audit énergétique, que nous demandons régulièrement. Malgré les promesses, rien n'est engagé à ce jour, nous sommes encore loin d'une planification des travaux à réaliser, notamment en matière de rénovation des installations de chauffage et des économies induites. Autre projet évoqué le passage en LED de l'éclairage public, une décision a été actée mais aucun phasage sur la réalisation n'a été présenté. Même dans la gestion des affaires courantes aucune visibilité. Juste un exemple pour illustrer notre propos, aucun entretien cette année sur la voirie communale avec des situations critiques, qui en découlent. Il suffit de voir l'état de la rue de Vauquois à Aix-en-Othe et le danger pour les usagers, automobilistes ou piétons qui empruntent. Ce ne sont malheureusement que quelques exemples, l'exécutif de cette commune pratique la culture du secret. Les conseillers Municipaux de base qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité ne sont informés qu'à minima. Nous pouvons toujours espérer, Noël oblige, que l'exécutif, change son mode de fonctionnement et qu'avant le débat d'orientations budgétaires, il réunisse tout le conseil municipal à l'occasion d'une commission de finances ouverte. Si comme nous, vous ne vous retrouvez pas dans le mode de fonctionnement de notre commune : faites nous part de vos remarques à l'adresse Mail suivante : opposition.avp@gmail.com

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, qui seront, nous l'espérons, l'occasion de belles réunions de familles.

Rédacteurs : Sylvie VELUT, Séverine BROQUET, Gérard TRUTAT, Florent GAUROIS, Gérard DUPUIS

L'Office de Tourisme

Janv./Juin 2022



En route pour le Salon des Vacances de Bruxelles...

Pour la 4^{ème} édition, l'Office de Tourisme sera présent sur le salon des Vacances de Bruxelles qui se tiendra du 3 au 6 février. En partenariat avec les Offices de Tourisme de la Côte des Bar, de Troyes Champagne Tourisme, du Nogentais et de la Vallée de la Seine et des Grands Lacs de Champagne, nous allons faire la promotion de la destination Aube en Champagne. Un dépliant spécifique a été édité pour l'occasion, présentant les atouts du territoire susceptibles d'intéresser la clientèle belge à savoir la gastronomie, la nature et le patrimoine. Bruxelles étant une ville polyglotte la documentation est traduite en néerlandais et en anglais. La clientèle belge représente plus de 40 % des visiteurs étrangers accueillis dans les trois bureaux de l'Office de Tourisme, c'est donc un rendez-vous incontournable pour faire connaître notre destination auprès des 100 000 visiteurs de ce salon.



Visites à la ferme 2022

En avril et mai, nous vous proposerons de découvrir gratuitement 4 fermes en Othe-Armance. Ces visites se dérouleront les mercredis après-midi à partir de 15h. Le programme étant en cours de réalisation, nous vous invitons à vous rendre dans l'un de nos trois Bureaux d'Information Touristique ou sur le site de l'Office de Tourisme www.tourisme-chaource-othe-armance.com, rubrique «agenda».



Visites estivales

Grand changement pour l'été 2022 ! Nous repensons entièrement le programme des visites estivales afin de vous proposer de nouvelles expériences ; rallye découverte, randonnées thématiques, visites théâtralisées... Rendez-vous prochainement pour découvrir le calendrier de nos animations !

L'Office de Tourisme accompagne les groupes dans la préparation de leur séjour en Othe-Armance

L'Office de Tourisme propose des « Journées Découverte » en territoire Othe-Armance pour les groupes. Une gamme d'hébergements, de restaurateurs et de visites ont été sélectionnés pour répondre aux envies et aux besoins de chacun. Nous les invitons à faire un voyage dans l'histoire, de découvrir la gastronomie et le paysage d'Othe et d'Armance en Champagne. Soucieux d'apporter un service de qualité, nous proposons ces Journées Découverte, à la carte !

Riche d'un patrimoine naturel exceptionnel, le territoire Othe-Armance constitue une destination de choix pour les amateurs de tourisme vert et les amoureux de paysages. L'Office de Tourisme propose donc sa gamme « Slow Rando » : 3 séjours bucoliques déclinables en excursion d'une journée sont proposés aux randonneurs/marcheurs. En fonction de leurs dispositions, de leurs aptitudes, et de leurs préférences, ils pourront choisir le parcours le plus adapté à leurs souhaits.

Accompagnés par une animatrice nature, ils exploreront la nature autrement. Afin d'enrichir leur curiosité, une balade nocturne, en fonction de la saison, est proposée.



Office de Tourisme Othe-Armance

Bureaux d'Information Touristique :

- 2 rue Foch 10160 AIX-EN-OTHE
Tél : + 33(0)3 25 80 81 71
- 2 Grande Rue 10210 CHAOURCE
Tél : + 33(0)3 25 40 97 22
- La Halle Boulevard des Grands Fossés
10130 ERVY-LE-CHATEL
Tél : + 33(0)3 25 70 04 45

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi 10h-12h / 15h-17h30
(fermé le jeudi après-midi)

www.tourisme-chaource-othe-armance.com

Une nouvelle page Facebook® pour l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme Othe-Armance lance sa nouvelle page Facebook® : « Office de Tourisme Othe-Armance en Champagne ».

Avec la vocation de faire découvrir notre territoire et son actualité touristique, cette page nous permet de partager sur le réseau les publications des acteurs du tourisme, les événements à venir, l'actualité, des photos, des vidéos ... en vous offrant un espace pour commenter et partager avec vos amis des idées de sorties et de séjours en Othe-Armance. Nous envisageons aussi la création de groupes de discussion, pour favoriser entre internautes l'échange d'idées de visites, de bons plans, de balades ... cette page sera donc aussi un peu la vôtre ! Abonnez-vous ! S'abonner à la page, c'est le meilleur moyen de recevoir nos publications sur votre fil d'actualité. Ensuite, c'est à vous de jouer : taguez vos amis, commentez, partagez... et faites-en profiter un maximum de personnes ! Invitez vos amis ! Vos amis sur Facebook seront ravis lorsque vous les inviterez à aimer notre page !



3,50 €/personne, collation comprise
Sur inscription (jusqu'à la veille de la visite)

Par téléphone :

+33 (0)3 25 70 04 45 - +33 (0)3 25 40 97 22

Par email : ot@tourisme-othe-armance.com

Ou dans l'un de nos 3 Bureaux d'Information Touristique